



200 FC



www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1736 MERCREDI 8 MAI 2013

MUSIQUE

Le Festival des apprentis se tient ce week-end

Le Centre féminin Marie Antoinette (CFMA) situé à la 13e rue Limete abritera l'événement qu'organise le Music club de Kinshasa (MCK) en collaboration avec l'ASBL ANT et l'Hôtel de la Gombe les 11 et le 12 mai. De la musique, il y en aura pour tous les goûts et toutes les sensibilités au rythme des vingt-quatre orchestres que le MCK va réunir sur la même scène à cette occasion. Le podium du Festap accueillera plusieurs orchestres de jeunes



talents. Aux yeux de l'organisateur, l'événement est à vivre telle « une fête de la musique par les artistes jeunes talents ». Le Festival des apprentis (Festap) est bâti sur la juste pensée que « nous sommes des éternels apprentis ». Une des attentes formulées par le MCK en cette circonstance serait de « réunir un grand nombre de gens autour des artistes peu connus ».

Page 13

ÉLECTION À LA FÉCOFA

Vingt-trois candidats à différents postes

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) sera en assemblée générale extraordinaire élective le 24 mai à Kindu, dans la province du Maniema. La commission électorale chargée de ce scrutin a publié une liste de vingt-trois candidatures enregistrées au comité exécutif de l'instance faitière du football congolais. Président sortant, Constant Omari est en concurrence avec Mwamba Mukundi, journaliste sportif de son état qui, visiblement, ne remplirait pas toutes les conditions d'éligibilité. En attendant l'issue de ces scrutins qui suscitent déjà des réactions en sens divers dans l'opinion sportive nationale, une pétition circule contre l'actuelle équipe dirigeante de la Fécofa afin qu'elle ne rempile pas. Pour l'ancien président Pierre Bwana Ndeke, Constant Omari et compagnie continuent de baigner dans l'illégalité.

Page 14

Désignation des membres de la Céni

La gestion des ambitions au centre du débat

Le président de l'Assemblée nationale qui vient d'amorcer les consultations en prévision de la désignation des membres de la Céni devra batailler ferme pour respecter l'échéance du 11 juin fixée pour l'investiture des membres de la nouvelle institution électorale. Au sein de trois composantes concernées, ça bouillonne déjà à l'instar de l'opposition à travers sa première force parlementaire (UDPS-FAC) obligée, pour les besoins de la cause, de fonctionner sous un nouveau label, en l'occurrence, l'UDPS et alliés. Nonobstant le tollé soulevé par cette initiative du député Samy Badibanga, le mode de désignation des délégués de l'opposition à la Céni est sujet aux contradictions avec, en toile de fond, une gestion laborieuse des ambitions. À l'opposition comme à la majorité, le poids numérique de chaque parti politique au sein des groupes parlementaires comme critère d'éligibilité ne fait pas l'unanimité. À la société civile, par contre, les contradictions qui caractérisent ses membres dans leur approche de la question risquent, si on n'y prend garde, de bloquer la machine.

Page 12



Des députés pendant une séance plénière

Les acteurs de la société civile appellent à la cohésion et à l'unité



Le siège de la Céni sur le boulevard du 30 juin

Dans un communiqué publié le 7 mai, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) préconise la cohésion et l'unité de la société civile. Selon cette ONG, cette position éviterait de prêter le flanc aux hommes politiques qui pourraient profiter des divisions

en son sein pour imposer les animateurs qui ne défendent pas les aspirations de la plate-forme en particulier et du pays en général. Pour l'Asadho, les personnalités à placer à la tête de la Céni et de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) devraient être ca-

pables de résister aux pressions politiques, aux trafics d'influence et à la corruption. Elles devront être compétentes, intègres et indépendantes vis-à-vis de la majorité au pouvoir, de l'opposition politique et de la société civile elle-même.

Page 12

MINISTÈRE DE L'EMPLOI

Suspension du DGA et de l'ADF de l'INSS

Sur arrêté du ministre de l'Emploi, travail et prévoyance sociale pris le 6 mai, le directeur général adjoint (DGA) et l'administrateur directeur financier (ADF) de l'Institut national de sécurité sociale (INSS) sont suspendus de leurs fonctions. Selon des sources proches du ministère, ces deux hauts cadres sanctionnés seraient signataires d'un chèque sans cachet sec établi en faveur d'un fournisseur qui, jusqu'à ce jour, demeure inconnu. Il est fait état d'un détournement d'une somme de plus de cent mille dollars américains. L'arrêté qui prend effet à la date de sa signature enjoint directement le président du Conseil d'administration à veiller à son stricte application. Modeste Bahati appuie sa décision sur le procès-verbal de la 14e réunion thématique hebdomadaire du secteur « Environnement social et culturel » et sur les instructions du Premier ministre contenues dans sa lettre du 25 janvier 2013.

Page 12

ÉDITORIAL

Traditions, racines

Emprunter aux traditions ancestrales ce qu'elles ont de positif, de créatif, de moderne en dépit des apparences, afin de rendre la vie en société plus libre et plus juste : voilà qui devrait inspirer les Etats modernes. Surtout dans les espaces humains comme le Bassin du Congo, auquel nous appartenons, qui ont eu l'intelligence, ou le réflexe instinctif, de ne pas détruire au nom d'une modernité dépourvue de racines les structures sociales héritées de leur très long passé.

Ce que nous voulons dire ici c'est que dans le même temps où l'Etat congolais se préoccupe d'asseoir notre jeune démocratie sur des bases solides il serait sage de veiller aussi à ce que soient préservés les us et coutumes sur lesquelles la société dans laquelle nous vivons s'est construite au fil du temps. Il n'est pas vrai, en effet, comme le croient ou feignent de le croire trop de nos contemporains, que la civilisation est venue avec la colonisation. Encore moins vrai que les sociétés traditionnelles au sein desquelles vivaient nos ancêtres étaient des sociétés injustes où ni la justice, ni la liberté n'étaient assurées.

Certes, ces sociétés étaient différentes du modèle issu de la Révolution française dont les principes inspirent aujourd'hui toutes les Constitutions dites démocratiques de par le monde. Mais elles garantissaient une vie sociale harmonieuse, une sorte d'équilibre des pouvoirs, une justice de proximité qui humanisaient la société par rapport à la loi du plus fort qui prévaut dans la nature. Même si les règles qui les régissaient étaient loin de la perfection elles rendaient possible la vie en groupe.

Pour avoir ignoré ce que leur passé avait de positif nombre d'Etats réputés modernes sombrent dans l'injustice la plus flagrante. Que ceux qui en doutent visitent donc les banlieues des grandes villes, en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique même, et voient comment celles-ci sont devenues des jungles dans lesquelles seules la force et la ruse permettent de subsister. Ils comprendront alors le sens du propos que nous tenons ici.

C'est précisément à ce risque de dérive que la société congolaise, notre société, se doit de répondre par anticipation. En veillant à ce que l'urbanisation, inévitable mais encore contrôlable, ne transforme pas l'hinterland en désert, en aidant les villages à protéger leurs structures et leurs traditions, en adaptant les institutions à ce monde bipolaire, en ne sacrifiant pas tout à un modernisme qui pourrait bien, demain, se révéler destructeur.

Vaste chantier que celui-là !

Les Dépêches de Brazzaville

RESTRUCTURATION DU PCT

Les dirigeants des organes intermédiaires invités à plus de responsabilité

Depuis quelques jours le Parti congolais du travail (PCT) procède au renouvellement de ses instances intermédiaires et de base. C'est le cas du quartier 61 à Mpila, dans le sixième arrondissement Talangai, où de nouvelles têtes ont été promues.

Rigobert Ngamboni et Lucien Ndouniama ont été élus par consensus comme président des différentes sections établies selon les nouvelles normes du parti. « C'est à l'œuvre qu'on apprécie l'artisan. C'est bien d'être élu, mais c'est encore mieux d'être apprécié pour l'action que nous apportons au parti. Les camarades élus doivent faire preuve de maturité », a déclaré l'ancien président de la section 61 PCT, Alphonse Ndong. Une restructuration jugée difficile au départ à cause du sinistre qu'a connu le quartier 61. Dans le souci de réorganiser ses structures, le PCT a engagé une mission aussi dure qu'impossible dans cette zone de

Brazzaville. La démarche de la restructuration est une application des décisions prises lors du sixième Congrès extraordinaire, tenu en 2011. Composé de onze cellules chacune, ces sections comportent plus de deux-cent militants. « Nous avons supprimé les sous sections par rapport aux nouvelles normes. Ainsi, un comité d'arrondissement a été mis en place afin de diriger les sous sections », a fait savoir Ndong Alphonse.

Sur la tenue prochaine des élections, le chef de la délégation de restructuration du parti, Alphonse Batina, a rappelé aux membres du parti que tout doit se passer dans un climat de sérénité. « Pas de querelles ni de guéguerre. Nous désignerons les camarades qui méritent d'être candidats », a-t-il conclu.

« Le parti doit être plus visible à Madibou »

Outre la mise en place des organes

intermédiaires et de base du quartier 61 à Mpila, Évelyne Tchichelle, secrétaire permanent chargé des droits humains, chef de la délégation dans le huitième arrondissement Madibou, a lancé conjointement le 2 mai à Brazzaville la campagne de restructuration. Elle a appelé les candidats à cultiver la compréhension mutuelle et la tolérance afin de rassembler toutes les forces pour remporter les victoires politiques. Dans la même optique, le chef de la délégation a exhorté les femmes à s'engager afin de mettre leurs compétences au service du parti. Profitant de cette occasion, elle a annoncé que la campagne d'adhésion est permanente. « La mission première qui incombe aux organes consiste à élargir la base du parti en suscitant des adhésions massives ».

Josiane Mambou-Loukoul

BRAZZAVILLE

Les populations de Bacongo attendent vivement la construction de la route de la corniche

Le député de la 2^e circonscription de Bacongo, le Dr Tanguy Fouemina, a rassuré les populations qui s'inquiètent. La construction imminente de la route de la corniche est en effet inscrite dans le budget de l'État de cette année.

Député du Rassemblement Citoyen, Tanguy Fouemina s'exprimait, le week-end dernier, lors d'une descente parlementaire. Agacées par les eaux qui inondent le quartier 22 de Bacongo, les populations de cette zone redoutent les dégâts éventuels et manifestent chaque jour leur mécon-

tentement. La solution à ce problème, a expliqué le député pour rassurer ses mandants, c'est le début des travaux, cette année, de construction de la route de la corniche qui prévoit des collecteurs principaux de drainage des eaux tout le long du trajet.

Outre ce souci majeur, les populations ont aussi exprimé leurs inquiétudes quant à la délinquance et à la déprévation des mœurs chez les jeunes notamment. Elles ont, pour ce faire, fustigé la passivité des services de police qui doivent mettre de

l'ordre à ce sujet. « Soucieux de la place qu'il apporte à l'éducation », le député a promis saisir les services habilités, avant d'offrir aux trois écoles de sa circonscription d'importants matériels aratoires et d'assainissement « afin de rendre propre l'école ». Bien avant son entretien avec les populations de sa circonscription, Tanguy Fouemina avait d'abord inauguré son siège parlementaire situé sur l'avenue des Trois francs non loin de la commune de Bacongo.

Quentin Loubou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougout
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoul

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhads
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphannie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FORÊT

La mise en œuvre de l'APV/Flegt accuse du retard

Le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, a certifié à la presse, en présence du chef de la délégation de l'Union européenne en République du Congo, Marcel Van Opstal, que le processus de fonctionnement de l'Accord de partenariat volontaire (APV) pour la réglementation forestière s'achemine normalement, malgré la difficulté liée au logiciel de traçabilité qui n'est pas prêt.

Affirmation faite à la suite de la signature entre les deux parties d'un document réitérant leur détermination à respecter les engagements pris sur l'application des réglementations forestières, de gouvernance et des échanges commerciaux (Flegt). Henri Djombo a rassuré les différents médias qu'il n'y avait ni échec ni handicap dans le fonctionnement de l'APV/Flegt. Les deux parties avancent dans la mise en œuvre de l'accord, dans le respect strict des

engagements pris. Le couac intervenu avec la non disponibilité du logiciel de traçabilité n'enfreint en rien le processus amorcé depuis le 3 mars dernier, date à laquelle est entrée officiellement en application, l'accord. Mais pour le moment celui-ci n'est pas fonctionnel. « *L'opérateur n'a pas pu remplir sa tâche telle que nous le voulions, le contrat a été annulé et cela provoque un retard. Il va falloir confier le travail à un autre opérateur afin qu'un logiciel de traçabilité soit mis sur pied pour que le processus Flegt soit fonctionnel le plus rapidement à l'horizon 2015* », a déclaré Van Opstal, paraphrasant Henri Djombo.

La traçabilité existe aussi à côté de la légalité

Afin que l'autorisation soit délivrée, tous les éléments doivent être réunis : certificat de légalité et aussi de traçabilité. Ce dernier montre que le

bois est arrivé à tel ou tel port du monde, son origine, sa provenance. Il peut remonter les coordonnées géographiques, et même la souche où l'arbre a été abattu.

Ces informations sont importantes. Il est possible donc de contrôler, et ensuite de se rendre compte que finalement l'exploitation forestière est faite selon les règles de l'art. « *Nous avons besoin de cette partie-là, même si la première est accomplie. Mais ce n'est pas pour autant que nos opérateurs doivent être pénalisés. Il y a le règlement européen sur le bois qui met face à face l'acheteur et le vendeur et le marché qui demande au vendeur de donner la preuve* », a expliqué le ministre congolais.

Des effets induits contribuant à l'économie

En effet, l'APV a été mis en place face aux défis de l'exploitation illé-

gale du bois et au commerce des produits dérivés, en vue de la gestion durable des écosystèmes forestiers. Aussi, l'accord permet au Congo de développer un dispositif de vérification de la légalité des activités d'abattage et de transformation des bois, avec l'appui de l'UE.

Seuls les bois et produits dérivés, dont la légalité est vérifiée, devront désormais être mis sur le marché national et international.

Déjà, en 1998, le Congo avait adopté une politique durable des forêts. Selon le ministre, cette disposition prévoyait des restrictions sur le marché mondial, à long terme. « *Nous avons pris de l'avance avec l'aménagement durable des forêts, (...) pour garantir durablement la présence du bois congolais sur les marchés même les plus difficiles. Ceux qui ne comprennent pas que cette politique a des contraintes, vont payer le tribut le plus cher en ne la respectant pas* », a-

t-il souligné.

Argumentant sur l'importance du bois, l'orateur a signifié que le secteur rapportait près de 30 milliards de FCFA chaque année au Congo, après le pétrole. Le salaire représente à peu près un tiers du chiffre d'affaire du secteur forestier qui est de 400 milliards. Ces salaires ne vont pas au Trésor et ses retombées ne sont pas visibles.

Il y a des effets induits insaisissables par les citoyens qui contribuent à l'économie. En revanche pour le pétrole, c'est 14 millions de tonnes de production annuelle. Le prix du baril de pétrole et de la tonne de bois n'est pas comparable. Le secteur forestier fournit le plus d'emplois, en seconde position après la fonction publique. « *Ne nous limitons pas au rapport financier car le rapport économique est beaucoup plus important* », a conclu Henri Djombo.

Nancy France Loutoumba

COOPÉRATION

Le FMI entend appuyer les politiques économiques du gouvernement

Le chargé de mission du Fonds monétaire international (FMI) pour le Congo, Mbuyamu Matungulu, s'est exprimé le 6 mai à Brazzaville, à l'issue d'une audience avec le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba. La mission de la délégation a pour objectif de procéder aux consultations au titre de l'article 4 du statut du FMI afin de permettre au Congo de renforcer son potentiel de croissance. « *Cet article donne mandat à l'institution d'apporter sa contribution au développement et au suivi des politiques économiques pour permettre au gouvernement de réaliser des avancées dans la lutte contre la pauvreté. Cela permettra également au gouvernement de contribuer à la stabilité de l'environnement économique internationale* », déclaré le chef de la délégation, Mbuyamu Matungulu. L'entretien a permis aux deux parties d'échanger au sujet des politiques intérieures du gouvernement. « *Nous sommes venus solliciter auprès du président de l'Assemblée nationale les avis de cette institution sur l'apport du FMI dans sa relation avec le Congo* », a-t-il ajouté.

Cette rencontre entraine dans le cadre de la mission de travail de la délégation du FMI entamée depuis le 29 avril dernier, en vue de rendre plus favorable le climat économique congolais. Le chef de la délégation a profité de cette occasion pour informer le président de la chambre basse du Parlement sur l'importance de cette mission visant l'amélioration des conditions de vie des populations.

Josiane Mambou-Loukoulou

AGRICULTURE

Le PDARP sensibilise les services déconcentrés au suivi des activités

Organisé par le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP), un atelier de sensibilisation s'est tenu le 3 mai à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, sous le patronage du directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Jean Fulgence Mouangou.

L'atelier concernait les acteurs du secteur, les directeurs départementaux de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture des départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. La session a démarré par l'exposé du coordonnateur du PDARP, Isidore Ondoki, sur « *Le bilan du transfert des compétences* ». Les 55 participants ont

été sensibilisés au rôle qu'ils devront désormais jouer sur le terrain. Leur mission concerne l'encadrement des producteurs et le suivi des activités de production ainsi que la collecte des données. « *Je suis heureux de cet atelier, car je sais pertinemment que les bénéficiaires exécuteront bien leur mission, notamment dans l'encadrement des producteurs et le suivi des projets* », s'est réjoui Isidore Ondoki. Cette formation vise en effet à rendre les services déconcentrés de l'État plus performants, afin d'être capables d'animer les projets, même en l'absence du PDARP qui prendra fin le 30 juin (il pourra être rallongé jusqu'au 31 décembre 2013). Par ailleurs, en tant que cadres et agents du ministère de tutelle, les professionnels

de l'agriculture ont échangé sur la nouvelle politique agricole mise en place par le gouvernement. Dans son exposé, Jean Fulgence Mouangou a évoqué la modernisation de la petite agriculture rurale et la sauvegarde du secteur rural ; le développement des systèmes productifs modernes dans les zones favorables ; la création d'un secteur agro-alimentaire compétitif ainsi que la modernisation industrielle ; le pilotage et le suivi-évaluation.

Les techniciens ont été invités à répercuter cette nouvelle politique agricole pour permettre au gouvernement d'atteindre ses objectifs sur la sécurité alimentaire. « *Pour le ministre, vous êtes des combattants sur le terrain de la lutte pour la sécurité alimentaire. Vous êtes en mission commandée et vous devez avoir un moral de combattant* », a indiqué Jean Fulgence Mouangou. Profitant de l'occasion, il a visité un certain nombre de projets en développement dans ce secteur. Il s'agit notamment des marchés en pleine construction à Mfouati, à Kindzaba et à Bouansa, et une radio communautaire en pleine réhabilitation à Loutété. Rappelons que cet atelier était le prolongement de celui organisé le 13 avril à Owando, dans le département de la Cuvette.



Une vue des participants

Firmin Oyé

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

CALENDRIER FISCAL DU MOIS DE MAI 2013

Le 5 :

-Reversement de la taxe sur les contrats d'assurance

(Art.336 du CGI, tome 2, livre 1)

Le 15 :

-Déclaration et versement de la TVA et CATVA

(Art 31 de la loi n°12- 97)

-Déclaration et versement de la taxe sur les boissons alcoolisées et le tabac (LF 2013)

-Taxe sur les jeux de hasard et d'argent

-CA/ Taxe sur les jeux de hasard et d'argent

-Taxe sur les transferts de fonds

(Loi n°33- 2003 du 30- 12- 2001)

-R.A.V. des hôteliers et RAS par la SNE

(Art 6 de la loi n°16- 2001 du 31 – 12 – 2001)

-Déclaration des opérations des commissionnaires en douanes

-Taxe sur les billets d'avion en vols internationaux

(Loi n°4- 2007 du 11 mai 2007 et décret 2008 - 330 du 19-08-2009)

-Déclaration et paiement de l'IRPP retenu à la source (Art 173 du CGI, tome 1)

-Paiement 2ème acompte IS

(Art 126 bis CGI, tome 1)

-Déclaration et versement de l'acompte sur divers impôts pour l'importation des marchandises à but commercial

(Art 5 ter loi n° 01/95).

Le 20 :

-Déclaration et versement des retenues à la source (Art 96,183, 185 ter du CGI, tome 1)

-Déclaration et paiement de la TUS

(Loi n°36-2011 du 23 -12 – 2011)

-Déclaration et paiement de l'IS forfaitaire

(Art 126 ter CGI, tome 1)

-Déclaration et Paiement de l'IRVM des sociétés étrangères fonctionnant sous le régime de l'admission temporaire d'exercer (ATE)

(Art 1 du CGI, tome 2, livre III)

Déclaration et versement de l'ASDI par les grossistes, importateurs et autres (LF 2013)

« Payer ces impôts, est un devoir civique »

Contact : 05 746 54 34 / 06 655 96 71

BANQUE POSTALE DU CONGO

L'agence de Ouenzé est désormais ouverte

La dernière née des agences de la Banque postale du Congo (BPC), unique établissement financier étatique, a officiellement ouvert son bureau de Ouenzé au public, dans le 5^e arrondissement de Brazzaville.



Les guichets de l'agence de Ouenzé

Troisième agence du genre après la principale, située en centre-ville de la capitale, et celle de Pointe-Noire, la nouvelle agence offrira, tout comme les deux premières, des prestations aux clients de cette structure dont le dynamisme et le professionnalisme forcent admiration et respect dans les milieux bancaires congolais. « Travailler en sourdine mais en frappant très fort » constitue, pour le manager général de la banque, Calixte Médard Tabangoli, la recette et le slogan pour le développement de cette structure nouvellement créée.

Avec l'ouverture de cette agence, la BPC affiche son ambition de réunir en un temps relativement court, tous les éléments de sa politique en vue de son implantation à travers les 90 districts du Congo. Un challenge difficile certes, mais pas impossible surtout pour cette structure bancaire qui, depuis son implantation, est venue renverser l'ordre préétabli.

L'agence de Ouenzé est située dans les locaux du bureau de la poste de l'arrondissement, au rond-point Kou-

lounda. Les guichets sont conformes aux standards internationaux et facilitent l'exécution des différentes opérations. « En effet, à peine ouvert, a précisé la directrice régionale de Brazzaville, Ellia Ombaka, l'agence de Ouenzé a enregistré plus de 1 000 clients. Ces statistiques, a-t-elle ajouté, devraient rapidement exploser puisque bon nombre d'usagers ont été pris de cours concernant l'ouverture de cette agence surtout en cette période de pic où la paye des salaires est l'indicateur. » Du versement du salaire à l'octroi du crédit d'urgence en passant par les virements permanents, tout se fait dans cette nouvelle agence. L'ouverture de l'agence de Ouenzé a, entre autres objectifs, celui de désengorger le bureau du centre-ville. C'est également dans cette optique que s'ouvrira, très prochainement, l'autre agence dans la zone sud de Brazzaville, envisagée au centre sportif Bernard-Kolélas (ex centre sportif de Makélékélé), dans le premier arrondissement.

Guy Gervais Kitina

EAU

La SNDE vise un service plus performant

Le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, a signé le 7 mai à Brazzaville, un contrat de performance entre l'État et la Société nationale de distribution d'eau (SNDE).

Ce contrat permettra à la SNDE d'étendre ses services en fourniture d'eau à Brazzaville et Pointe-Noire. Il vise essentiellement à améliorer les conditions d'accès à une eau salubre pour plus d'un million de personnes vivant dans les villes à forte concentration humaine.

Selon Henri Ossebi, ce projet est réalisable en quatre ans. « La banque mondiale et le Congo vont s'investir dans l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable à Brazzaville et à Pointe-Noire », a indiqué le ministre. Pour ce faire, il est envisagé l'amélioration de la gouvernance en vue de changer le comportement des employés, tout en évaluant les performances de l'entreprise.

Cette convention permet la mise en œuvre du plan d'action national sur la réforme de la gouvernance du secteur de l'eau. « Le contrat de performance vient après le contrat de service. Ce dernier nous lie désormais à une société française, Veolia, dont la mission est d'appuyer au plan technique la SNDE afin de répondre aux attentes des populations en matière

d'accès à l'eau potable », a déclaré Henri Ossebi, avant d'ajouter : « La réforme de ce secteur et du redressement impératif du service public de l'eau est un engagement de l'État. Il doit également accompagner l'entreprise dans cette mission en prenant en charge la dette sociale, la dette fiscale et toute la recapitalisation de l'entreprise », a poursuivi Henri Ossebi.

Enjeux de la convention

Pour parfaire son fonctionnement, la SNDE a signé cette convention suite aux irrégularités constatées dans ce secteur, notamment sur le cadre juridique, réglementaire et institutionnel ; l'absence de contractualisation entre l'État et la SNDE sur les objectifs de performance ; la situation financière difficile de la société alourdie par la dette ; ainsi qu'une absence technique de maîtrise du volume d'eau produit et vendu en l'absence de comptage.

Pour y remédier, l'État congolais entend mettre en place un cadre juridique moderne et adapté ; et réaliser d'importants investissements sur les ouvrages de production pour permettre à court et moyen terme une meilleure dotation en eau potable des deux villes. Conjointement, sera exécuté un programme de municipalisation

accélérée contribuant à l'extension de la desserte dans les centres secondaires de l'arrière-pays, en établissant un mécanisme de facturation et de recouvrement transparent et efficace des consommations.

La restructuration de la SNDE permettra à l'entreprise d'offrir des services de qualité à la population, tout en élargissant son cercle de distribution. « Son rayonnement devrait dépasser les frontières nationales. Le ministre des Finances sera le principal garant des engagements pris par l'État pour une entreprise mieux gérée et performante dans une approche plus inclusive et participative du management du secteur », a souhaité le ministre de l'Énergie. Le ministre des Finances et du portefeuille public, le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, le président du Conseil d'administration de la SNDE ainsi que le directeur général de l'entreprise, ont été les signataires de ce contrat de performance. Notons enfin que cette convention s'est faite en présence du représentant de la Banque mondiale au Congo, de l'ambassadeur de France, des représentants de la société française Veolia ainsi que du coordonnateur du Projet eau électricité et développement urbain (PEEDU).

Josiane Mambou-Loukoula



IPRC
Une expertise à votre portée

Formation
Conseil
Assistance Technique

Tél : 06 992 04 91/ 06 636 28 38/243 813 285 531
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville République du Congo
7^e étage immeuble CNSS/centre-ville

FORMATIONS

L'Institut IPRC organise à Brazzaville, Pointe-Noire et à Kinshasa les formations suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tout renseignement, contacter IPRC aux contacts indiqués ci-dessus

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	Lieu	PÉRIODE
MFH08	Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne dans une entreprise	3 jours	Brazzaville	15 au 17 juillet 2013
EP01	Assurer la fonction d'Assistant de Direction	10 jours	Pointe-Noire	20 au 30 juin 2013
MDP14	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	6 jours	Kinshasa	3 au 8 juin 2013
GMP03	Comment répondre efficacement à un dossier d'appel d'offres des marchés publics	5 jours	Brazzaville	24 au 28 juin 2013
LT5	Comprendre les procédures de passation des marchés publics	5 jours	Pointe-Noire	10 au 15 juin 2013
MDO1	Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	5 jours	Brazzaville	18 au 21 juin 2013
FT002	Savoir dessiner avec le logiciel auto-Cad 2012	42H	BZV/PN	Nous contacter
FT001	Savoir dimensionner un réseau d'adduction d'eau potable avec le logiciel EPANET	42H	BZV/PN	Nous contacter

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE



CONCEPTION PROFESSIONNELLE
Livraison rapide 24H Chrono
Impression encre spéciale
Or - Argent
Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00



+242 044758841
+242 066689011
KIN : 0899320131

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Les experts régionaux planchent sur la sécurisation des produits

L'atelier qui réunit une vingtaine de participants à Brazzaville, examine la passation des marchés de produits de santé de la reproduction. Initiée par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), cette rencontre des experts se déroule du 6 au 17 mai.

La rencontre obéit à l'initiative mondiale qui vise l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) 4, 5 et 6, relatifs à la réduction des taux de mortalité maternelle, infantile et à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose.

L'initiative est financée par le programme mondial pour améliorer la sécurité d'approvisionnement, la sécurisa-

tion des produits de santé en matière de la reproduction (GPRHCS). Il s'agit d'arrêter la prolifération des produits contrefaits et rendre disponibles, et à faible coût, les véritables produits de santé de la reproduction.

La santé de la mère et de l'enfant qui implique aussi la passation des marchés de produits de la santé de la reproduction, est une initiative soutenue par le gouvernement congolais. Le conseiller en population au ministère de la Santé, Florent Balandamio, a souligné : « Les produits de santé de la reproduction constituent des éléments essentiels dans la prévention et la prise en charge de la

santé de la mère et de l'enfant. Ils doivent être à tout moment disponibles sur l'ensemble du territoire national, à tous les Congolais et Congolaises. »

Aucune femme ne doit mourir en donnant la vie

En juillet 2010, le président de la République s'engageait, au côté des autres chefs d'État africains, à réduire la mortalité maternelle en Afrique pour « qu'aucune femme ne meure en donnant la vie ». Et en mai 2011, le gouvernement lançait officiellement la gratuité de la césarienne pour donner corps à la mesure politique an-

noncée par le chef de l'État lui-même, en août 2010. Par ailleurs, « L'analyse de la chaîne d'acquisition, d'approvisionnement et de distribution des médicaments au Congo montre que les produits de santé ne sont pas disponibles et accessibles au moment opportun pour les populations », a souligné Laurent Assogba, représentant par intérim du représentant du FNUAP au Congo.

Cette agence onusienne, grand acheteur des produits de santé de la reproduction, œuvre depuis trente ans à passer des marchés de contraceptifs et autres produits pour les pays

en développement. C'est pourquoi, au terme de la rencontre, ainsi que l'a souligné Laurent Assogba, elle a souligné « un plaidoyer pour un engagement politique, la mobilisation des ressources, un cadre institutionnel opérationnel au niveau des pays, la création et la coordination d'un partenariat, enfin, un système fonctionnel pour la gestion des produits de santé de la reproduction ».

Au sujet des experts en santé qui participent à cet atelier, il s'agit de ceux de la République démocratique du Congo (RDC), du Gabon et du Congo,

Fortuné Ibara

CENTENAIRE DE LA CRÉATION DU
POSTE ADMINISTRATIF DE MOSSAKA
1913 - 2013



COMMUNIQUÉ

Le président de la commission d'organisation des festivités du centenaire de la création du poste administratif de Mossaka informe les populations de cette localité, les natifs, ressortissants et sympathisants des districts de Tchicapika, Ntokou, Loukoléla et Makotimpoko, que les festivités tant attendues auront bel et bien lieu du 11 au 12 mai 2013, à Mossaka, la capitale du poisson.

Le centenaire de Mossaka étant l'affaire de tous, il invite par conséquent les filles et fils de Mossaka et des districts voisins, à l'unissons et avec l'hospitalité qui les a toujours caractérisés à :

- aller accueillir les illustres invités ;
- aller contempler physiquement une métamorphose historique : Mossaka totalement sortie des eaux.

Vive le centenaire de Mossaka
Mossaka Aka Ville

Pour la Commission d'organisation,
Le président de la Commission communication
Antonin Molamou

BUROTOP IRIS
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Datacenter
Archivage, sauvegarde et stockage de données
Virtualisation

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

www.iris-technologie.com - www.burotop.net



Assurances et
Réassurances du
Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



40 ans d'Assurance
d'Expérience
d'Investissements
dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

SANTÉ

Campagnes d'information sur le VIH-sida auprès des femmes

Ces échanges interactifs en milieu féminin sur la sexualité, la grossesse et le VIH ont débuté le 7 mai à Brazzaville, dans la perspective de renverser la tendance liée à la féminisation de la pandémie du sida.

Initiées par le ministère de la Promotion de la femme, ces séances de sensibilisation intéressent particulièrement les femmes et les mères-célibataires. Elles vont se tenir dans tous les arrondissements de la capitale sur le thème : « Femmes, ensemble mobilisons-nous dans la lutte contre le sida pour renverser la tendance ».

Ces débats visent également à rompre le silence sur ces sujets qui restent tabous dans les familles. Le ministère et le Conseil national de lutte contre le sida (CNLS) travaillent ensemble à ces actions d'information, de prévention et de sensibilisation afin de faire évoluer les mentalités. « Bien qu'il n'existe aucun remède pour guérir le VIH-sida, nous savons que des politiques courageuses peuvent stopper la propagation de la maladie et permettre à ceux qui sont infectés de vivre plus longtemps », a indiqué un conseiller du CNLS.

Afin de réduire les risques de vulnérabilité, les comportements sexuels à risques et la nécessité du dépistage précoce seront également abordés au cours de cette campagne.

« Malgré le recul du taux de prévalence, le sida demeure une menace sans précédent dans le monde en développement, dont le Congo. L'enquête de séro-surveillance réalisée en 2011 auprès des femmes venant en consultation prénatale révèle que les femmes en milieu urbain sont deux fois touchées que celles en milieu rural », indique Ludovic Oniangue, directeur de cabinet du ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

Il a salué la collaboration de son pays avec les partenaires internationaux dans le cadre de la lutte contre cette maladie et a convié les femmes enceintes à se faire dépister volontairement afin d'éviter la contamination des nouveau-nés.

Fortuné Ibara

POINTE-NOIRE ET KOUILOU

Les députés satisfaits de la reprise des cours

Les écoles des deux départements ont été visitées les 4 et 6 mai par un groupe de députés venus de Brazzaville et accompagnés de ceux de Pointe-Noire et du Kouilou.

Dans les deux départements, les députés ont commencé leur mission par un échange avec les enseignants et les responsables de l'administration scolaire. Les parlementaires ont apprécié l'attitude des enseignants à renouer avec les cours dans les établissements scolaires publics de Pointe-Noire et du Kouilou.

Blaise Ambeto, qui a conduit cette délégation parlementaire, tire les leçons de ces descentes : « nous sommes très soulagés de la reprise des cours à Pointe-Noire et au Kouilou, parce qu'il n'est pas normal que l'on assiste à une école à deux vitesses sur l'étendue du territoire national. À Brazzaville et dans d'autres localités du pays, la reprise des cours avait déjà eu lieu depuis le 29 avril dernier. Et c'est pourquoi nous sommes venus constater nous-mêmes ce qui se passait aussi dans ces deux départements. Pendant nos échanges, poursuit l'orateur, les enseignants de Pointe-Noire et du Kouilou ont réitéré quelques vœux à l'endroit du gouvernement que nous

connaissons tous. Et c'est aussi aux élus du peuple que nous sommes, de faire exécuter la mission de suivi et de contrôle de l'Assemblée pour que les engagements pris par le gouvernement de résoudre les problèmes des enseignants se traduisent dans les faits », a-t-il conclu.

semblée nationale, Justin Koumba. » À la fin de leur tournée, la délégation parlementaire a rencontré le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Packa. Au cours de cet échange le préfet a déploré le comportement peu patriotique et peu constructif d'une frange d'enseignants respon-



les députés visitant les élèves de l'école de Loango au Kouilou

Pour sa part, le député Alexandre Mabiala a salué le sens du dépassement et l'esprit de patriotisme des enseignants en respectant les engagements pris pour la reprise des cours. « Pour l'intérêt de la Nation nous appuyons ce genre d'initiatives du secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, et du président de l'As-

sables des troubles scolaires à Pointe-Noire. « Il y a certes des revendications légitimes des enseignants en vers le gouvernement de la République, mais les troubles scolaires à Pointe-Noire sont orientés vers des fins politiques » a-t-il déclaré.

Séverin Ibara



CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Dans le cadre de son développement,

Recrute pour son département SAV (service Après Vente) de Pointe-Noire et de Brazzaville des Mécaniciens automobiles (Réf. MmécPNR-04-2013 et MmécBZV-04-2013)

De nationalité congolaise, ils (elles) doivent être âgés d'au moins 25 ans et avoir une expérience de 2 à 5 ans minimum dans l'entretien et la réparation des automobiles.

MISSIONS :

Le candidat mécanicien retenu aura pour mission l'entretien et la réparation des véhicules légers de marques européennes et japonaises.

PROFIL EXIGE :

Il doit avoir un diplôme de CAP, de préférence en mécanique automobile et une expérience professionnelle d'au moins deux ans, ou bien avoir un BAC technique (F1, F2, F3, H, R5) avec une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans un garage formel ou dans une entreprise spécialisée dans le domaine de la mécanique automobile.

QUALITES REQUISES :

Il doit être rigoureux dans le suivi des procédures, méthodique, discipliné et intransigeant sur la qualité du travail. Il doit être capable d'exécuter sur un moteur ou un véhicule léger, tout type de travaux d'entretien et de réparation suivant les normes et les temps requis par les constructeurs.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Un curriculum vitae (CV)
- des attestations de diplômes ou copies des diplômes, avec adresse complète : BP, n° de téléphone portable, email.

Date limite et lieux de dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature sont à déposer à CFAO Congo et à l'ONEMO avec indication de la référence ci-dessus en distinguant le lieu d'origine de la candidature (BZV ou PNR) :

CFAO CONGO :
Brazzaville : Boulevard D.SASSOU NGUESSO - B.P. 247 Tél. : 05 504 93 33
Pointe-Noire : Rue Côte Matève B.P. 1110 - Tél. : (242) 05 550 17 78

ONEMO :
Brazzaville : BP.2006 - Tél. : (242) 81 24 22
Pointe-Noire : BP. 772 - Tél. : (242) 94 94 40

Date limite de dépôt des dossiers : 31 mai 2013

AFRIQUE

Augmentation des investissements directs étrangers depuis les cinq dernières années

Une étude rendue publique le 6 mai par Africa Attractiveness Survey d'Ernest & Young, un des leaders mondiaux des services d'assurance, de fiscalité, de transaction et de conseil, souligne que la croissance africaine prévue dans ce domaine est de 4% en 2013 et sera de 4,6% l'année prochaine.

L'investissement des marchés émergents en Afrique a augmenté en 2012, poursuivant la tendance des trois dernières années. Les récentes données montrent que malgré une baisse du nombre de projets, de 867 en 2011 à 764 en 2012 (ce qui correspond à la tendance mondiale), ce nombre reste nettement supérieur à ceux qui ont précédé le pic de 2008. La part mondiale des Investissements directs étrangers (IDE) dans le continent est également passée de 3,2% en 2007 à 5,6% en 2012.

Commentant cette réalité, Mark Otty, Managing Partner EMEA chez Ernst & Young, a déclaré : « Un processus de démocratisation qui s'enracine dans la plus

grande partie du continent ; des améliorations constantes à l'environnement commercial, une croissance exponentielle du commerce et de l'investissement ainsi que des améliorations substantielles dans la qualité de la vie humaine, ont offert une plateforme à la croissance économique qu'un grand nombre d'économies africaines ont connue au cours de la dernière décennie. »

En dépit de la crise financière qui sévit en Europe et de l'impact de la situation économique mondiale actuelle, la taille de l'économie africaine a plus que triplé depuis 2000. Les perspectives semblent aussi positives, avec la région dans sa globalité qui devrait connaître une croissance de 4% en 2013 et de 4,6% en 2014. Plusieurs économies africaines devraient conserver certaines des croissances les plus rapides au monde dans un avenir proche.

L'Afrique, deuxième destination d'investissement au monde

La plupart des répondants qui

ont une présence établie en Afrique, pensent que l'attractivité de l'Afrique en tant que lieu pour faire des affaires, continuera à augmenter. Ils classent d'ailleurs le continent seconde destination d'investissement la plus attractive après l'Asie.

Quant à l'investissement intra-africain, il a été particulièrement impressionnant pendant cette même période, avec un taux de croissance cumulé de 33%, souligne le rapport. Le texte place l'Afrique du Sud en première ligne de la croissance du commerce intra-africain et des investissements accrus des marchés émergents (le plus grand investisseur en projets d'IDE hors d'Afrique du Sud). D'autres pays occupent aussi une place de choix en la matière. C'est le cas du Kenya et du Nigeria qui ont fortement investi dans ce domaine. Il est prévu, en outre, que certains États africains, à l'instar de l'Angola, avec un fonds souverain de 5 milliards de dollars, deviendront des investisseurs de plus en plus présents sur le conti-

nent au cours des prochaines années. « Il y a une confiance et un optimisme croissant chez les Africains eux-mêmes au sujet des progrès et de l'avenir du continent », a déclaré Ajen Sita, Managing Partner Afrique chez Ernst & Young.

Un important changement s'est produit dans l'investissement sur le continent africain tant en termes de marchés de destination que de secteurs. Tandis que l'investissement en Afrique du Nord a largement stagné, les projets d'IDE en Afrique subsaharienne ont augmenté à un taux de croissance cumulé de 22% depuis 2007. Parmi les pays « stars » attirant un nombre croissant de projets, on compte le Ghana, le Nigeria, le Kenya, la Tanzanie, la Zambie, le Mozambique, l'Île Maurice et l'Afrique du Sud.

Des défis à relever : transports, logistique et pots-de-vin

Malgré la croissance observée, deux défis fondamentaux existent pour ceux des opérateurs qui sont déjà présents ou qui

cherchent à investir en Afrique : les infrastructures de transport et de logistique, ainsi que la corruption et les pots-de-vin. Le manque d'infrastructures, particulièrement en matière de logistique et d'électricité, est constamment cité comme le plus gros problème par ceux qui font des affaires en Afrique. Toutefois, des mesures sont prises dans ces secteurs pour dissiper les craintes des investisseurs.

Rappelons que depuis 2007, les projets d'IDE des marchés émergents en Afrique ont augmenté à un taux cumulé conséquent de plus de 21%. En comparaison, l'investissement des marchés développés n'a augmenté que de 8%. Les plus grands contributeurs des marchés émergents sont l'Inde (237), l'Afrique du Sud (235), les Émirats Arabes Unis (210), la Chine (152), le Kenya (113), le Nigeria (78), l'Arabie Saoudite (56) et la Corée du Sud (57), tous classés parmi les 20 plus grands investisseurs sur cette période.

Nestor N'Gampoula

A chacun sa Suzuki!

4X4X4

Grand Vitara 5p
17 900 000 HTVA



Grand Vitara 3p
15 900 000 HTVA



SX4 HB
13 900 000 HTVA



Jimmy
12 900 000 HTVA





Agence Pointe noire : 05 550 17 78 / 06 665 44 65
Agence Brazzaville : 05 504 93 33 / 06 665 14 38
www.cfaogroup.com



DÉVELOPPEMENT

La décennie 2013-2022 décisive pour l'Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) vient de mettre en place une nouvelle stratégie décennale (2013-2022) qui vise à transformer l'économie africaine. L'accent est mis sur la qualité et le caractère durable de la croissance.

Pour le président de la BAD, Donald Kaberuka, « le document reflète la vision de l'Afrique pour elle-même, une ambition de transformation réalisable. Cette vision qui couvre une décennie, peut faire du continent, en l'espace d'une génération, le pôle de croissance mondiale qu'il veut devenir : un continent qui répond à nos aspirations et à celles de nos enfants ».

Selon lui, cette vision réaffirme les choix stratégiques de la BAD que sont les infrastructures, l'intégration économique et le secteur privé. Elle trace la

voie à suivre pour parvenir à une croissance inclusive partagée par tous les citoyens, de tous âges, des deux sexes et de toutes régions, et qui tient particulièrement compte des États fragiles. Cette stratégie met également l'accent sur le renforcement de la résilience. La BAD axera ses activités dans cinq domaines en vue d'améliorer la qualité de la croissance : le développement de l'infrastructure, de l'intégration économique régionale, du développement du secteur privé, de la gouvernance et de la responsabilisation, du développement des compétences et de la technologie.

Cette nouvelle stratégie propose aussi de rechercher des modalités nouvelles et innovantes de mobilisation des ressources, en vue d'accompagner la transformation du continent, notamment en utilisant de façon optimale ses

propres ressources. Le recours accru aux partenariats public-privés, les arrangements de cofinancement et les instruments d'atténuation des risques attireront de nouveaux investisseurs, selon le document. « Au cours d'une décennie marquée par des mutations profondes de l'économie mondiale, l'Afrique a démenti les prévisions pessimistes et a enregistré une croissance remarquable », a rappelé Donald Kaberuka. Il pense que cette croissance doit maintenant se traduire en une véritable transformation économique pour créer des emplois et offrir des opportunités aux populations. Pour cette raison, il est convaincu que la prochaine décennie sera déterminante et que la stratégie de la BAD pour la période 2013-2022 revêt une grande importance.

Noël Ndong

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le FMI prévoit une croissance économique de 5,4% en 2013

Un haut responsable du Fonds monétaire international (FMI), en visite au Mozambique, a fait remarquer la résistance des pays d'Afrique subsaharienne sur le plan économique et prévu une croissance de 5,4% dans la région en 2013. David Lipton, directeur général adjoint du FMI, a indiqué que la région avait connu une croissance de 5,1% l'année dernière et que le taux devrait atteindre 5,4% en 2013 et 5,7% en 2014, alors que celui de l'économie mondiale est estimé à 3,3% cette année et à 4% l'année prochaine. À propos de

l'économie du Mozambique, David Lipton a proposé que le pays s'efforce de compenser la réduction de la demande de la zone euro par le renforcement de ses rapports avec les économies émergentes. En 2012, ce pays a connu une croissance de 7,4%. Ces dernières années, le Mozambique est devenu un joueur important dans le marché énergétique mondial. Des géants énergétiques européens et américains explorent le gaz naturel au large du pays. De plus, la province de Tete (nord) abrite l'un des plus grands gisements de char-

bon du monde. Selon David Lipton, le Mozambique reste l'un des plus pauvres pays du monde, où la moitié de la population vit en dessous de la ligne de pauvreté et deux tiers de citoyens vivent de l'agriculture de subsistance. « Le Mozambique, comme beaucoup d'autres pays africains, fait face à des défis formidables. Mais il a fait de grands progrès », a-t-il affirmé, ajoutant que l'Afrique est dans une place qui est différente par rapport à 20 ans auparavant.

Xinhua

DÉFENSE

Libreville et Washington signent un accord d'assistance militaire

Le ministre gabonais de la Défense nationale, Rufin Pacôme Ondzounga, et l'ambassadeur des États-Unis au Gabon, Éric Benjaminson, ont paraphé le 3 mai, à Libreville (Gabon), un accord d'assistance technique dans le domaine militaire. Cet accord vise à impulser des actions de coopération militaire entre les deux pays. Il porte sur la formation des techniciens de maintenance et sur la maintenance des aéronefs de type C 130 de l'armée de l'air gabonaise. Il intervient un an après l'exercice « Medaccord 2012 Central », lié à la sécurité en Afrique, entre les militaires gabonais et américains. La revalorisation et la formation du capital humain, l'accès et la maîtrise des nouvelles technologies, la protection des personnes, des biens et des frontières constituent les volets essentiels de l'accord.

N.Nd.

LIBYE

Le Parlement exclut les Kadhafistes de la scène politique

Le congrès général national libyen a adopté, le 5 mai, une loi excluant de la scène politique, ceux ayant occupé des postes de responsabilité sous le régime de Mouammar Kadhafi depuis le début de son règne en 1969. L'adoption de cette loi au Parlement libyen est une réponse aux revendications des rebelles qui encerclent certains ministères. Adoptée avec 115 voix sur 157, cette loi a été très controversée dans les milieux politiques du pays. Elle doit encore être ratifiée par la Commission juridique du Congrès. Elle exclut d'office son président, Mohamed al-Megaryef, qui avait été ambassadeur en Inde durant les années 1980. Elle risque d'écarter aussi au moins quatre ministres du gouvernement d'Ali Zeidan et une quinzaine de députés, dont le vice-président du Congrès, Jomaa Atiga, selon un responsable libyen. En outre, la loi prévoit également la formation d'une commission qui se chargera de son application. À l'annonce de cette décision, le ministre des Affaires étrangères canadien a invité les autorités libyennes à exercer leur autorité légitime pour préserver la stabilité et la sécurité du pays.

Tiras Andang

Voyage vers l'Europe
by AIRFRANCE



ROME
OU BRUXELLES 299 900 F CFA HT
A/R*

www.airfrance.cg

AIRFRANCE KLM

* Tarif disponible au départ de Brazzaville, soumis à conditions, modifiable sans préavis. Achetez avant le 30/05/2013. Envolez-vous jusqu'au 25/06/2013 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Renseignez-vous auprès d'Air France ou de votre agence de voyages.

UNESCO

La Fecasu tient son sixième congrès ordinaire

Conformément aux statuts régissant la Fédération congolaise des clubs, centres et associations Unesco (Fecasu), ces assises se sont tenues dans la salle Lunéville du lycée Savorgnan-de-Brazza, la semaine dernière, sous l'égide du conseiller administratif et juridique du ministre de l'Enseignement supérieur, Omer Abolo.

La tenue de ce sixième congrès ordinaire témoigne de la volonté de la Fecasu à respecter les textes en vigueur et ce, en dépit des difficultés essentiellement financières que connaît cette instance. Jules Charles Kouba, président de la Fecasu, a déclaré que ce congrès se tenait dans un contexte particulier et que le « souci permanent est de sortir les clubs et associations Unesco de la méconnaissance par une majorité de Congolais. C'est ce souci qui a motivé l'organisation de la première journée des clubs Unesco, qui du reste a connu une adhésion massive ».

Il sied de préciser que le gouvernement souscrit entièrement aux principes fondamentaux de l'Unesco dont le Congo est membre. C'est d'ailleurs en tenant compte des bonnes relations avec le Congo que la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a visité le

Congo en janvier 2011.

Ouvrant le sixième congrès ordinaire de la Fecasu au nom du ministre de l'Enseignement supérieur, président de la Commission nationale congolaise pour l'Unesco (CNCU), le conseiller administratif et juridique, Monsieur Abolo, a félicité



La tribune du 6^e congrès ordinaire

cités les membres de la Fecasu qui se sont regroupés sans distinction d'âge ni d'horizon socio-professionnel, et qui ont marqué leur adhésion dans la diffusion des idéaux de l'Unesco de façon tout à fait bénévole. « Nous pouvons dire qu'une population éduquée est une population préparée à accélérer le développement. C'est pourquoi, il est nécessaire de développer l'esprit civique et patriotique et de promouvoir le dialogue avec les organisations de la société civile », a indiqué Omer Abolo. Et d'ajouter : « Si le cinquième congrès, tenu le 29 mai 2009, vous avait particulièrement

prescrit de rendre plus visible votre action aux plans national et international, la tenue de ce sixième congrès ordinaire doit être pour vous une occasion, non seulement de faire le point du travail réalisé, mais encore d'aiguiser vos ambitions à faire plus. »

Rappelons que la Fecasu est membre du comité exécutif de la commission nationale congolaise pour l'Unesco. Les clubs Unesco participent à la promotion de l'institution et de ses programmes. La commission nationale congolaise pour l'Unesco, qui rend visible l'action de l'Unesco, a été créée le 4 janvier 1962. Elle est chargée, entre autres, de mettre tout en œuvre pour intéresser l'opinion publique aux différentes activités de l'Unesco. À signaler aussi la présence du président d'honneur de la Fecasu, le commissaire colonel Euloge Simplicite Lebi.

Bruno Okokana

THÉÂTRE

Ulrica Nsilou, une jeune comédienne au talent indéniable

À 17 ans, Ulrica Estely Falone Nsilou Boutsindi fait déjà partie des rares artistes d'avenir à Pointe-Noire.

C'est à l'âge de trois ans qu'Ulrica intègre le Cercle culturel pour enfants (CCE) avec son frère jumeau Ulric. En dépit de son jeune âge, son audace intrigue. Nullement impressionnée par les enfants plus âgées qu'elle, Ulrica suscite l'admiration des encadreurs et même de ses camarades. Ses facultés d'assimilation sont impressionnantes comme le sont également sa volonté d'apprendre, de monter sur scène ou son envie de vaincre sa timidité et surtout la lenteur de sa diction.

Au fil des années, Ulrica se perfectionne aux théâtre, chant et conte. Ainsi disparaît sa timidité et s'améliore son élocution, un des points faibles d'Ulrica sur lequel Joël Nkounkou, le directeur du CCE, la longtemps faite travailler. « À force de présenter régulièrement en lecture publique des textes, des tirades de théâtre, de pratiquer des mouvements répétitifs de la langue, Ulrica s'est mise à parler, à chanter et à conter presque couramment », se rappelle Joël Nkounkou.

Aujourd'hui, ce défaut d'élocution n'est plus qu'un souvenir. Ulrica joue avec brio des pièces de théâtre comme *Tourbillon*, *Les enfants de l'autre bout du monde*, *La femme de mon père n'est pas*



Ulrica Estely Falone

ma mère, *Maf Maf*, *Le gendre*, etc. Les premiers rôles lui reviennent souvent et elle est aussi capable de jouer les autres en cas de besoin.

Pendant les vacances scolaires, Ulrica dirige les ateliers de théâtre organisés par le CCE. L'année dernière, elle en a été la coordonnatrice. Grâce à son tempérament de leader, elle s'est imposée au CCE comme une artiste capable de suppléer Joël Nkounkou.

Souriante et très appliquée dans le travail, Ulrica Nsilou est aussi de temps à autre la co-présentatrice des activités du CCE, notamment lors de la Nuit des griots avec le comédien Selma Mayala, qui l'appelle affectueusement « la petite ». Élève en classe de terminale à l'école privée Fernand-Nathan, Ulrica est à l'orée d'une grande et prometteuse carrière de comédienne.

Hervé Brice Mampouya

LITTÉRATURE

Un colloque sur l'œuvre de Sony Labou Tansi

L'association pour l'étude des littératures africaines basée en France, organisera les 14 et 15 novembre prochain, un colloque international sur l'œuvre de l'écrivain et dramaturge congolais Sony Labou Tansi intitulé « Sony Labou Tansi en scène, une expérience théâtrale du monde ». À cet effet l'association lance un appel à l'endroit de tous les chercheurs, universitaires et artistes.

« Le théâtre est au cœur de la conception que l'écrivain congolais Sony Labou Tansi se fait de l'écriture, car comme celle-ci, il établit un lien physique, voire érotique, entre les mots et les corps, confondus alors en chair-mots-de-passe. Dans sa quête d'une expérience incarnée du verbe, Sony Labou Tansi cherchait à rendre vivante toute parole », a témoigné un organisateur du colloque. « Le Kairos de la représentation théâtrale est en ce sens la visée de toute sa démarche créatrice, l'accomplissement de la force de vie qu'il cherche à donner au verbe. Si dans les romans, poésies, lettres et conférences, on trouve une dimension dramaturgique et scénique, de visualité, de performance, c'est peut-être au théâtre de Sony énergumène que s'allume le moteur de son énergie créatrice, que s'accomplit et s'entend pleinement sa folie de nommer », a-t-il poursuivi.

Pourtant, les pièces de Sony Labou Tansi

sont aujourd'hui mal connues, peu jouées et à peine étudiées, alors qu'elles donnent d'indispensables clés pour une lecture du reste de son œuvre. La raison d'être de ce colloque servira à conserver une importante mémoire des mises en scène qui risquent de se perdre, notamment pour des textes qui n'ont toujours pas fait l'objet de publication.

Ce colloque voudrait comprendre la façon dont ce théâtre novateur a été, et peut encore être pratiqué par des acteurs, par des metteurs en scène, par des lecteurs et par tous ceux que Sony Labou Tansi cherchait obstinément à interpeller de pièce en pièce.

Les communications concerneront plusieurs axes portant sur la vie des différentes troupes au Congo et en particulier du Rocado Zulu Théâtre et des témoignages de ceux qui ont joué avec Sony Labou Tansi ou participé à son théâtre ; sur l'esprit, les façons de faire, les techniques des répétitions ; sur les collaborations avec des metteurs en scène, les compléments de regard qu'il a demandés ou qui lui ont été imposés ; sur le lien avec le théâtre de guérison, dimension pédagogique, prophétique ; sur les expériences croisées de mise en scène de Sony Labou Tansi à travers le monde (Europe, Afrique, Amérique) ; enfin, sur les inspirations de Sony Labou Tansi.

Désirée Hermione Ngoma



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL

Réf : Appel d'offre CRC-CRF/WF/Matériaux/01

Dans le cadre du projet « Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du plateau Batéké » avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence française de développement, la Croix-Rouge française (CRF) et la Croix-Rouge congolaise (CRC) souhaitent acquérir les matériaux de construction ci-dessous :

- LOT N°1: accessoires hydrauliques
- LOT N°2: sacs de ciment 50kg
- LOT N°3: bois, fers et quincaillerie
- LOT N°4: cuves plastiques 1m3
- LOT N°5: agrégats (gravier, moellon et sable)

Nous invitons les opérateurs économiques souhaitant soumissionner à ce marché à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge française avant le 24/05/2013 16H Brazzaville à l'adresse suivante :

Croix-Rouge congolaise / Croix-Rouge française
8, rue Lucien Fourneau (face le ministère de la Fonction publique)
BP 14888
Brazzaville / République du Congo

Ou en faisant la demande par courriel à l'adresse suivante : wash-pool.frc@croix-rouge.fr

La date limite de dépôt des dossiers d'appel d'offres est fixée au 07/06/2013 avant 16h précises.



**Voyagez
rassuré !**

www.flyasky.com Asky Airlines

ASKY TravelProtect

Plus qu'un simple voyage, nous vous offrons une assistance internationale 24H/24 et 7J/7 lorsque vous voyagez sur nos lignes

Assistance médicale d'urgence

Frais médicaux, hospitalisation, rapatriement...

Assistance personnelle

Avance de caution, assistance juridique...

Assistance en cas de pertes et retards

Passeports, bagages...

En partenariat avec



Choisissez le meilleur,
Voyagez avec ASKY.

ASKY Brazzaville

Imm. 5 Février, face ambassade de Russie

Tél : +242 06 66 74 700 / 06 629 12 60



La Compagnie Panafricaine

REMERCIEMENTS



Rock Patrick Iloki Eleka, agent des Dépêches de Brazzaville, M. Ghabako, Patrick Malonga et oncle Magochi, remercient parents, amis et connaissances pour leur assistance multi-forme suite au décès de leur soeur et nièce Huguette Patricia Chabako Mbiki

**ASSURANCES GENERALES
DU CONGO**

A.G.C. Cong

**RESPECTER NOS
ENGAGEMENTS,
C'EST VOUS
RESPECTER**

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

**COMPAQ PRESARIO
CQ57-465SK**

CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6''

379.000 TTC

**ACER TRAVEL MATE
P253-M**

INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6''

349.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

DÉSIGNATION DES ANIMATEURS DE LA CÉNI

De chaudes empoignades en perspective

Le président de la Chambre basse qui amorce les consultations devra batailler ferme pour qu'à l'échéance du 11 juin, les nouveaux dirigeants de la Céni soient investis conformément à la Constitution.

Le processus de désignation des membres de la future Commission électorale nationale indépendante (Céni) a été officiellement lancé le lundi avec l'amorce des consultations préliminaires sous la houlette du président de la chambre basse du Parlement. L'on s'affaire déjà dans les états-majors des partis politiques et dans la société civile pour présenter des représentants dignes à servir la cause du peuple dans l'institution électorale. Tout un challenge pour Aubin Minaku chargé de jouer à l'arbitrage dans cette dynamique lorsqu'on connaît les tribulations qui ont toujours caractérisé le microcosme sociopolitique congolais lorsqu'il s'agit de choisir des représentants au sein des institutions. Bien que le principe du choix libre des délégués au niveau

des groupes parlementaires soit levé, rien n'indique que les choses vont se passer comme dans le meilleur des mondes. Déjà ça bouillonne à l'UDPS-FAC qui passe pour la première force parlementaire de l'opposition. Cette plate-forme devra, pour le besoin de la cause, fonctionner sous un nouveau label, à savoir l'UDPS et alliés, selon le vœu de Samy Badibanga qui en assume la présidence. Une façon de tamiser, de se débarrasser des opportunistes de tout genre qui, pour le besoin du positionnement, se greffent au parti d'Étienne Tshisekedi sans pour autant partager son idéal politique. Là-aussi, il y a lieu de se poser des questions sur la légitimité de ceux qui prétendent incarner le label UDPS à l'Assemblée nationale dès lors qu'ils ont coupé le cordon ombilical qui les lie au président du parti, Étienne Tshisekedi. Qu'à cela ne tienne. L'initiative de Samy Badibanga est loin d'être appuyée par ses pairs de l'opposition qui parlent d'un vice de procédure étant donné

qu'il n'y a jamais eu des concertations préalables au niveau de la plate-forme pour décider de cette mutation. En outre, l'article 46 du règlement d'ordre intérieur de la chambre basse indique que les groupes parlementaires sont opérationnels pour toute la durée de la législature. D'où, le fait de toucher à la dénomination UDPS-FAC paraît-il comme un acte illégal susceptible de compliquer la donne au sein de l'opposition où la gestion des ambitions est plutôt mal partie. L'UDPS, l'UNC et le MLC ont intérêt à accorder leurs violons par rapport au quota réservé à l'opposition parlementaire.

Un enjeu majeur

Là-dessus, certaines voix exigent à ce que soit tenu compte le poids numérique des partis politiques au sein de leurs groupes parlementaires respectifs de sorte à envoyer au perchoir de la Céni des personnalités justifiant d'une assise sociale certaine. À la majorité présidentielle, des partis politiques présentés comme des me-

nus fretins commencent déjà à donner de la voix pour qu'ils soient pris en compte dans la désignation des animateurs de la future Céni. Tous les groupes parlementaires de la majorité qui se retrouvent présentement au perchoir de l'Assemblée nationale via leurs membres devraient se faire violence pour donner la chance à ceux qui n'ont jusque-là pas été servis. Ce point de vue tend à faire école au sein de la majorité où l'on semble dénoncer une forme de dictature du PPRD, du MSR et d'autres partis-phare qui s'adjugent des postes au sein des institutions oubliant qu'ils font partie d'une mégastructure où chacun des composants a voix au chapitre dans la redistribution des cartes pour éviter de créer des frustrations inutiles. À l'autorité morale de jouer à l'arbitrage pour tenter de calmer la tempête qui pointe à l'horizon.

Du côté de la société civile, le flou persiste encore quant au choix de ses représentants. D'autant plus que cette plate-forme n'existe que

de nom parce qu'inféodée aux politiques avec des tendances clairement définies, même si l'on cherche à brandir faussement la carte de l'indépendance et de la neutralité. Les ONG, les confessions religieuses, les syndicats et autres déjà embrigadés dans cette mouvance politique auront maille à partir eu égard aux contradictions qui caractérisent leur approche de la question. Face à cet enjeu majeur qui touche à l'avenir de la RDC appelée à se remettre après les déconvenues des scrutins de novembre 2011, le rôle d'Aubin Minaku jouant au facilitateur est on ne peut plus éloquent. Il est invité à transcender les intérêts partisans de sa famille politique pour ne privilégier que l'intérêt collectif. Il doit, en effet, batailler ferme pour qu'à l'échéance du 11 juin, les nouveaux dirigeants de la Céni soient connus et investis conformément à la Constitution et au règlement d'ordre intérieur régissant la chambre basse.

Alain Diasso

Les acteurs de la société civile à la cohésion et à l'unité

La position leur permettra de saisir l'opportunité offerte par l'histoire pour impulser des changements nécessaires à l'établissement d'un État de droit dans le pays.

Dans un communiqué publié le 7 mai, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a insisté pour que les représentants de la société civile qui seront choisis pour animer la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) soient des personnalités capables de résister aux pressions politiques, trafic d'influence et à la corruption. Pour cette ONG, ces individus à choisir devront être compétents, intègres et capables d'être indépendants vis-à-vis de la majorité au pouvoir, de l'opposition politique et même de la société civile.

Face à ces enjeux, cette association a appelé les acteurs de la société civile à la cohésion et à l'unité dans le choix de ces personnalités qui devront animer ces deux institutions.

Pour l'Asadho, en effet, après avoir combattu à côté des autres acteurs nationaux et internationaux pour obtenir la création de la CNDH, la révision de la loi portant création et fonctionnement de la Céni et le départ de l'actuel Bureau de cette institution, l'étape cruciale dans ce processus reste la désignation des animateurs et membres de ces institutions.

Des critères objectifs

Dans cette optique, l'Asadho recommande d'éviter tout choix qui serait fondé sur des critères subjectifs tels que l'appartenance tribale, l'allégeance à la majorité au pouvoir ou à l'opposition politique. « Il faudrait, par conséquent, des personnalités capables de faire passer l'intérêt national avant les intérêts personnels », a-t-elle conseillé.

Pour assurer une désignation démocratique des représentants de la société civile, l'association conseille également des procédures transparentes aux institutions politiques (Parlements, ministères...) qui se proposent d'aider la société civile à se choisir ses représentants dans ces deux institutions. À en croire l'Asadho, cela devrait se faire en associant des acteurs de la société civile qui ne sont pas candidats aux différents postes de responsabilités. Selon cette ONG, cet exercice passe obligatoirement par la cohésion et l'unité de la société civile, pour ne donner le flan aux hommes politiques qui pourraient profiter des divisions pour imposer les animateurs qui ne défendent pas les aspirations de la société civile, en particulier, et du pays en général.

Lucien Dianzenza

MINISTÈRE DE L'EMPLOI

Suspension du DGA et de l'ADF de l'INSS

Les deux personnalités sont accusées d'avoir détourné une somme très importante dont le montant s'élève à plus de cent mille dollars américains.

Sur arrêté du ministre de l'Emploi, travail et prévoyance social, Modeste Bahati Lukuebo, du 6 mai, le directeur général adjoint, (DGA) David Batoba et l'administrateur directeur financier (ADF), Anicet Tshovu, sont suspendus de leurs fonctions. Cette suspension est motivée par un dossier relatif au détournement d'une somme de plus de cent mille dollars américains. Selon des sources très proches, ces deux hauts cadres de l'Institut national de sécurité sociale (INSS) sont frappés par cette mesure pour la simple raison qu'ils seraient signataires

d'un chèque sans cachet sec établi en faveur d'un fournisseur qui jusqu'à ce jour, demeure inconnu. Entre-temps, les autorités compétentes vont mener des investigations qui permettront de faire la lumière sur ce dossier.

Cependant, le gouvernement actuel, qui a fait de la lutte contre le coulage des recettes publiques son cheval de bataille, n'entend plus laisser impunis tous ceux qui confondent l'argent de l'État à leurs poches. Si cette accusation s'avère être vraie, certains observateurs pensent qu'ils doivent mériter le sort qui est le leur pour servir d'exemple à d'autres mandataires qui se croient au-dessus de la loi. À bon entendeur, salut !

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ

Le directeur régional de l'Onusida en visite en RDC

Le Dr Mamadou Diallo a été reçu par le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi.

Au terme de l'audience qu'on lui a accordée par le Dr Félix Kabange Numbi, le directeur régional de l'Onusida a réitéré l'engagement de son organisation à soutenir la RDC dans la lutte contre le sida. « Onusida est déterminé à accompagner le ministre de la Santé publique et le gouvernement dans l'effort de la réforme et de renforcement du système de santé... » Parlant des efforts de la RDC dans la lutte contre le sida, le Dr Mamadou recourt à une métaphore : « Ce qui a été fait dans ce pays compte tenu de l'ampleur de la

situation, de la taille de pays et des défis à relever, je dirai que le verre congolais en matière de sida est à moitié plein. D'autres aimeront bien dire que le verre est à moitié vide. Mais moi, je m'inscris dans une perspective positive. On peut mieux faire au Congo-Kinshasa.

Il y a encore le chemin à parcourir, reconnaît-il, mais avec le leadership du gouvernement, avec l'engagement du chef de l'État, « je pense que vous avez des ingrédients ici au Congo pour faire avancer la lutte contre le sida ».

Aline Nzuzi

VIOLENCES FAITES À LA FEMME

Sensibilisation des commerçantes du marché de Matete

La journée a permis de partager sur certaines préoccupations de la femme et de la jeune fille.



L'auditoire suivant attentivement les exposés

Plusieurs centaines de femmes commerçantes du marché de Matete ont été appelées à adopter un comportement qui peut faire d'elles « l'aide semblable de l'homme ». C'était au cours d'une journée organisée, le week-end dans le hall de la maison communale, par le Cadre permanent de réflexion des femmes politiques du Congo (CRFPC), en collaboration avec le ministère du Genre. Ces réflexions ont essentiellement tourné autour des violences faites à la femme et à la jeune fille. « Même si le mois dédié à la femme est déjà passé, ces problèmes nous dérangent tous les jours. Nous devons en parler pendant toute l'année », a souligné la présidente du CRFPC, José Mbombo. Le bourgmestre de la commune

de Matete, Bayllon Thierry Gai-bene a salué cette union qui met ensemble des femmes politiques de toutes les tendances, pour les intérêts du pays. Son souhait a été que cet exemple donné par les femmes serve de leçon aux hommes. « Les violences faites à la femme ne font pas de distinction entre celles de la majorité et celles de l'opposition », a-t-il souligné.

Au-delà du port de pagne

L'une des oratrices, Me Hélène Mbuyi, de l'Union pour la démocratie et le progrès social, a expliqué à l'assistance la décision du gouvernement de ne pas organiser de manifestation le 8 mars dernier. « Le souhait a été de partager avec les femmes sur ses problèmes au lieu de limiter la journée au

port de pagne », a-t-il insisté. Alors que Mme Tabitha Mpati, qui a défini les différentes formes de violence que connaissent la femme et la jeune fille, a appelé la femme à se battre pour la reconnaissance de ses droits. « Les différents dictons et préjugés sont conçus pour mettre la femme de côté. Nous les femmes, nous ne devons pas interioriser ces mensonges. Nous devons plutôt travailler avec l'homme comme la main gauche avec la main droite », a-t-elle appuyé.

Elle a appelé les femmes à connaître leurs droits et à travailler afin de mettre fin à ces différentes formes de violence tant sur les plans juridique, familial ou conjugal que sur les plans administratif et policier.

Le Dr Pauline Mpokfuri a tablé sur l'environnement malsain et ses conséquences. Elle a recommandé à l'auditoire, composé des commerçantes, de veiller à la salubrité de ce marché et d'utiliser des poubelles.

L'administrateur du marché de Matete, Aimée Nta Doluka, a salué cette initiative du CPFPC. Elle a émis le souhait de voir les vendeuses de ce marché de mettre en pratique les recommandations reçues en vue d'équilibrer leur vie.

Lucien Dianzena

MUSIQUE

Le Festival des apprentis se tient ce week-end

Le Centre féminin Marie Antoinette (CFMA) de la 13e rue Limete abritera l'événement qu'organise le Music club de Kinshasa (MCK) en collaboration avec l'ASBL ANT et l'Hôtel de la Gombe, les 11 et 12 mai de 15h à 20h.

Une invitation cordiale est adressée aux Kinois à prendre part à la série de prestations prévues le samedi et dimanche prochains. Ces deux jours, l'enceinte du CFMA sera inondée d'un flot sérieux de décibels avec les concerts de près de six heures annoncés chacun des deux jours à destination d'un public diversifié.

De la musique il y en aura pour tous les goûts et les sensibilités au rythme des vingt-quatre orchestres que le MCK va réunir sur la même scène à l'occasion. Le podium du Festap accueillera plusieurs orchestres de jeunes talents. Aux yeux de l'organisateur, l'événement est à vivre telle « une fête de la musique par les artistes jeunes talents ». Aussi, une adresse particulière est faite au jeune public invité à découvrir alors « une musique de qualité que l'on peut consommer sans heurt de sensibilité et sans gêne ». Et l'organisateur d'ajouter que le Festap demande aussi à être perçu comme « un rendez-vous pour tout artiste désireux de faire connaître ses talents et pour un public en quête de nouvelles orientations musi-

cales ». Le Festival des apprentis (Festap), a expliqué le coordonateur du MCK, Michel Ngongo, est bâti sur la juste pensée que « nous sommes des éternels apprentis ». Dans cette optique, les rencontres du week-end se veulent un cadre idéal pour un nouvel apprentissage qui va « donner la possibilité aux différents artistes jeunes talents de prêter sans complexe dans un festival ». Ce sera aussi une belle façon d'initier les artistes à travailler ensemble pour la réussite d'un spectacle ». Une des attentes formulées par le MCK en cette circonstance serait de « réunir un grand nombre de gens autour des artistes peu connus ». Ce vœu est d'autant plus légitime qu'il a l'ambition d'offrir aux mélomanes de la ville, surtout « aux étudiants et élèves la possibilité de découvrir les artistes jeunes talents et de s'intéresser à une musique autre que la rumba et le typique ».

Le Festap s'engage donc à mener le public dans une balade vers un revers différent de l'univers musical qui va bien au-delà des deux styles précités. Un voyage musical qui entend le faire sortir de cette sorte de carcan où se plaisent à se confiner différentes stars congolaises. Et, par-dessus tout, le Festap se veut « un espace d'épanouissement et de réjouissance », affirme le MCK.

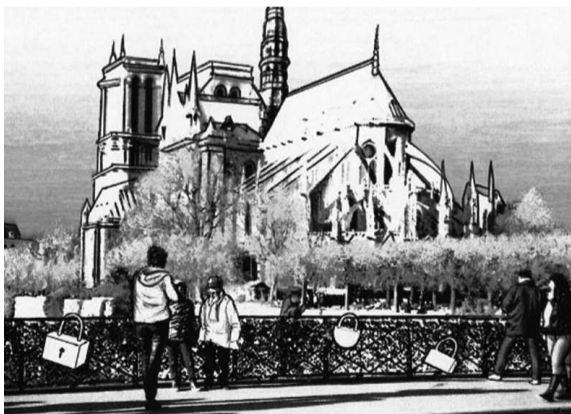
Nioni Masela

3^E ART

Chéri Samba publie un « Travel Book » sur Paris

Les dessins ont été réalisés pour le compte de la célèbre marque Louis Vuitton qui lance sa toute nouvelle collection de carnets de voyage.

L'ouvrage intitulé « Paris par Chéri Samba » contient cent vingt dessins dans lesquels le peintre livre sa vision de la capitale française. Dans son Travel Book, indique lhumeurdesvilles.wordpress.com, le peintre congolais s'est amusé à croquer quelques scènes typiques du métro parisien, à savoir la grise mine des voyageurs qui déteint sur les plus optimistes, l'improvisation cacophonique plus que virtuose d'un artiste en devenir et la mauvaise humeur d'un usager qui rêve encore et toujours que Paris ressemble à ses cartes postales à la fois lisses, chagrines et moribondes. Dans ce Travel Book, on retrouve toutes les grands lieux parisiens connus et moins connus des touristes tels que les



L'un des dessins du Travel Book représentant le pont des arts

Champs Élysées, la Tour Eiffel, les jardins du Palais-Royal, les bosquets du Parc Monceau, Montmartre, le Trocadéro, le Louvre, le canal Saint-Martin, le parc Montsouris ou encore le quartier d'affaires de la Défense. Ainsi, fait savoir slateafrique.fr, dans ce livre, Chéri Samba raconte les mystères parisiens avec humour et parfois avec un certain sarcasme. Il peint la ville telle qu'il la voit et telle que les Congolais et les Africains qui ne la connaissent pas peuvent l'imaginer. « J'ai voulu montrer ce que Paris avait de plus

beau, mais aussi de plus secret. J'ai voulu raconter la ville à ma façon, avec ma liberté et mes a priori. J'ai fait ce carnet avec l'esprit de quelqu'un qui vient à Paris pour la première fois », indique l'artiste cité par slateafrique. Néanmoins, déplore-t-il, « Ce que j'ai constaté, en me baladant à travers les quartiers de Paris et aussi dans le métro, c'est que la peur de l'autre, de la différence, qui pousse quelquefois au racisme, est toujours présente. »

Mélange de Bande dessinée et d'art contemporain, « Paris par Chéri Samba », apprend-on, invite à la rêverie et propose de découvrir Paris autrement. « Je peins le quotidien des gens et je tente de faire passer des messages. Tout ce que j'ai vu de Paris, tout le monde peut le voir... mais les parisiens sont trop pressés. Moi, je m'attarde dans les lieux oubliés. Quand je dessine j'ai trois soucis : peindre la réalité, interpeler les consciences et faire rire », affirme Chéri Samba, cité par lhumeurdesvilles.wordpress.com.

Patrick Kianimi

GRÈVE DES INFIRMIERS

Des négociations sont en cours

Le personnel soignant qui évolue dans les différentes formations hospitalières publiques observent depuis quelques jours un arrêt de travail.

Les infirmiers ne sont pas au chevet des malades, ils ont tous à l'unanimité respecté le mot d'ordre de leurs syndicats en observant un arrêt collectif de travail. Cela au grand dam des malades qui se sentent abandonnés.

Ils réclament notamment l'augmentation de leur salaire. Pour désamorcer cette grève qui risque d'avoir des conséquences graves sur les malades, le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, qui revient d'un voyage à Lubumbashi au Katanga a tenu une longue séance de travail le 7 mai en son cabinet avec les différents syndicats des infirmiers.

Au menu de leur entretien, ils ont vu comment étudier des voies et moyens pouvant aider à trouver des solutions à ce mouvement. Les deux parties, à savoir le ministre de la Santé et les syndicats des infirmiers, sont tombées d'accord sur certains points.

« Nous sommes sortis avec un compromis. Le ministre de la Santé publique de son côté va trouver une partie de solutions qu'il va nous amener. Lorsque ces solutions nous seront soumises, nous allons décider ensemble ce que

nous pourrions faire », explique le secrétaire général du Syncass, Mutamba Mpoyo, qui a laissé entendre qu'ils ont fait des propositions à leur ministre de tutelle, qui à son tour, les présentera au gouvernement.

Toujours dans le souci de mettre vite fin à ce mouvement de grève, le ministre de la Santé publique a demandé à ses interlocuteurs de lui faire des propositions sur le barème intermédiaire. Les syndicalistes promettent de travailler sur cette question.

Mais ils demandent, entre-temps, à leur ministre de tutelle que les milliards qu'on leur a octroyés par le gouvernement depuis 2009 soient payés avec effet rétroactif. « Dans un premier temps, nous aussi, nous lui avons demandé quelque chose qui est en souffrance de la part du gouvernement depuis longtemps. Que les milliards qui nous ont été octroyés par le Premier ministre en 2009 puissent être payés mensuellement avec effet rétroactif. Il nous a promis de voir avec les autorités », fait savoir le secrétaire général du Syncass. L'on pense que chacune de parties respectera ses engagements pour mettre fin à cette grève dont les conséquences risquent d'être incalculables.

Aline Nzuzi

MUSIQUE BAROQUE

Quand Jules César en Égypte devient Mbuyi ne Kanku

L'Opéra de Kinshasa a présenté en grande première, le 4 mai, sur la scène de la Halle de la Gombe, sa version de l'œuvre de Georg Friedrich Haendel en deux heures et quart.

Le spectacle offert au public la soirée du samedi, une interprétation de l'opéra italien de Haendel le plus représenté sur les scènes modernes, a été rebaptisé Kanku ne Mbuyi. Si l'Opéra de Kinshasa est resté fidèle au fond de l'œuvre présenté en trois actes comme dans sa version originale, il y a apporté sa touche personnelle osant un brassage à deux niveaux. En effet, parti de l'association instruments traditionnels - classiques, il a joint le classique au folklore. Le mélange, vu dans le sens d'une symbiose plutôt que d'une dualité, a du reste motivé le changement du nom initial Jules César en Égypte en Kanku ne Mbuyi, en référence à l'appellation des jumeaux chez les Luba (Kasaï). C'est en curieux que s'est présentée la majorité du public



prêt à découvrir le nouveau spectacle. L'instrumentation traditionnelle composée d'un xylophone, d'une série de trois tambours et d'un raclet a manifestement apporté un plus à la musique. De plus, l'ajout de chansons en langues locales, notamment le swahili et le lingala ont rajouté de l'intérêt pour l'opéra. L'extrait de Ziambe, chant populaire du Katanga, un air fa-

Un extrait de l'opéra Kanku ne Mbuyi millier pour certains, n'était pas passé inaperçu. Les quatre autres morceaux entendus, Mwa Mbuyi, Africa, Bolingo na ngai et Lisolo ekomi na suka, sont des compositions personnelles du contre-ténor Clovis Makabu, dit Covo aperçu sur la scène dans le personnage de Jules César.

Au sujet des interprètes

Les douze principaux interprètes de

la création vus sur la scène de la Halle de la Gombe, cinq chanteurs d'opéra et sept de musique classique œuvrent au sein de l'Opéra de Kinshasa. Présenté au bout de deux ans d'ouvrage, Kanku ne Mbuyi demande encore à être peaufiné, a dit aux Dépêches de Brazzaville le maestro Covo. La version définitive qu'il entend présenter en juillet à Brazzaville, nous a-t-il confié, sera raccourcie de trois-quart d'heures. Certains passages sucrés, le spectacle passera de 2h15' à 1h30'. C'est la majeure modification qu'a évoquée le président de l'Opéra de Kinshasa et initiateur de la nouvelle création, Clovis Makabu. Quant aux interprètes, ils resteront les mêmes. Les Brazzavillois, à l'instar des Kinois samedi dernier découvriront notamment la soprano Mireille Lute dans le rôle de Cléopâtre (reine d'Égypte) ; la contralto Vanessa Feza dans celui de Cornélie (veuve de Pompée) ; le contre-ténor Arnold Kande dans la peau du Ptolémée (roi d'Égypte et

frère de Cléopâtre) ainsi que la basse Patrick Botofe dans celle d'Achille (général, conseiller de Ptolémée). Au sujet de Jules César en Égypte ou Giulio Cesare, Wikipedia nous apprend qu'elle a connu sa première représentation le 20 février 1724. Le renouveau de la musique baroque vers 1970 a permis à des versions fidèles à la partition de Haendel de voir le jour. Au nombre de ces dernières est cité le concert livré au festival de Beaune ainsi que l'album réalisé par René Jacobs, œuvre enregistrée en 1991 avec la mezzo-soprano américaine Jennifer Larmore dans le rôle titre. Dans une « discographie plus abondante que pour tout autre opera seria, elle fut la première à proposer un texte intégral, non arrangé, non transposé, un orchestre virtuose d'instruments originaux et un climat théâtral fidèle aux intentions supposées des auteurs », affirme notre source.

Nioni Masela

ÉLECTION À LA FÉCOFA

Vingt-trois candidats à différents postes

Président sortant, Constant Omari est en concurrence avec Mwamba Mukundi, journaliste sportif qui visiblement ne remplirait pas toutes les conditions d'éligibilité. Pour l'ancien président Pierre Bwana Ndeke, la Fécofa continue de baigner dans l'illégalité.

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) sera en assemblée générale extraordinaire élective, le 24 mai, à Kindu dans la province du Maniema, a-t-on annoncé. La commission électorale pour se scrutin a publié une liste des vingt-trois candidatures au comité exécutif de l'instance faïtière du football congolais. Notons que d'emblée, le président sortant, Constant Omari Selemani, brigue un troisième mandat en concurrence, cette fois-ci, avec Mwamba Mukundi, journaliste des sports à la Radio télévision kimbanguiste (Ratelki). Mais au regard des critères et conditions d'éligibilité, Mwamba Mukundi pourrait voir sa candidature être rejetée. Il ne remplirait pas toutes les conditions exigées. C'est par exemple le cas de ce critère verrou : « Avoir été membre du comité exécutif de la Fécofa, du comité de gestion de la Linafot, de la Ligue nationale de football féminin ou de la Ligue nationale de football des jeunes, du comité d'une ligue provinciale ».

Les candidats...

Voici par ailleurs l'ensemble des



Constant Omari brigue un troisième mandat à la tête de la Fécofa

candidats publiés par la commission électorale présidée par Ndu-budi Kiadi avant l'examen de dossiers de candidatures qui a débuté le 6 mai. Au poste de président, il y a Constant Omari Selemani et Mwamba Mukundi. À celui de premier vice-président, un seul candidat, Donatien Tshimanga Mwamba. Deux candidats postulent à la deuxième vice-présidence, Jean-Didier Masamba Malunga et Jean-Marie Tambwe, un seul à la troisième vice-présidence, Gaston Kasongo Makamba Kant, ainsi qu'à la quatrième vice-présidence et la cinquième, notamment Bobo Bondembe Bokanianga et José Dayoni Wawa.

Trois candidats sont alignés pour la sixième vice-présidence, Théobald Binamungu, Boloki Bin Mubial et Anaclet Kuzituka. Les candidats membres du comité exécutif de la Fécofa sont Samuel Sita N'Landu, Maurice Munda Kapambwe, Dismas Bisimwa Nishamba, Charles Mputu Mulopo, Nongha Ossango, André Mwelwa, Abdon Mayombo, Munzimba Enzu, Boto Lueto Liema, Mwarabu

Muzaliwa, Tschomba Fariala et Inyangi Bokinda.

Les réactions...

L'on attend voir l'organisation de ces élections qui suscitent des réactions en sens divers dans l'opinion sportive nationale, comme une pétition qui circule contre l'actuel équipe dirigeant de la Fécofa afin qu'elle ne rempile pas. Il y a aussi la réaction du Pierre Bwana Ndeke, ancien président de la Fécofa, candidat malheureux à l'élection de 2009 à Lubumbashi. Dans un entretien au quotidien *L'Avenir* paraissant à Kinshasa, il a déclaré : « Je suis venu expressément à Kinshasa pour déposer ma candidature en vue de briguer la présidence de la fédération. J'ai renouvelé tous les éléments du dossier... je remplis toutes les conditions et je suis donc éligible. Seulement, en relisant à tête reposée les statuts de la Fécofa, je me suis une fois de plus rendu compte que le comité exécutif de la Fécofa continue à baigner dans l'illégalité. Il n'a pas tenu compte des remarques que j'avais formulées lors de la précédente assemblée ordinaire puis élective de 2009 à Lubumbashi. Poser ma candidature équivaut à cautionner l'illégalité. Or, moi je suis légaliste ». Le rendez-vous est pris pour le 24 mai à Kindu dans la province du Maniema.

Martin Enyimo

DIVISION 1

V.Club-Tshinkunku interrompu par une forte pluie

Le match qui s'est soldé par un score vierge a été arrêté à cause de la pluie torrentielle qui s'est abattue à Kinshasa. Par ailleurs, Virunga et Elima ont fait un but partout.

La rencontre entre l'AS V.Club de Kinshasa et l'US Tshinkunku de Kananga (Kasaï occidentale) de la 8^e journée du championnat national de football (Division 1) du 5 mai au stade des Martyrs de Kinshasa n'est pas allé jusqu'à son terme. La partie avait pourtant bien démarré pour les deux équipes. Malgré une nette domination des joueurs du coach Florent Ibenge sur ceux venus de Kananga. À l'issue de la première période, le score a été de zéro but partout. Au retour des vestiaires, le match a peine repris qu'une forte pluie est tombée sur la ville de Kinshasa, obligeant l'arbitre d'interrompre le match. Les deux équipes se retrouveront certainement dans un cours délai pour rejouer la partie. Le même dimanche au stade de la Concorde de Bukavu (Sud-Kivu), le DC Virunga de Goma (Nord-Kivu) a été tenu en échec par le TC Elima de Matadi par un but partout. L'on rappelle que Virunga de Goma est obligé de jouer ses matchs restants à Bukavu sur une décision de la Ligue nationale de football après les incidents survenus lors de son match contre Lupopo au stade des Volcans de Goma.

Et le 4 mai au stade Père Raphaël de la Kethule de Kinshasa, le SC Rojolu a battu le TP Molunge de Mbandaka (province de l'Équateur sur la marque de 2 buts à 1. Mwamba Kakanda a ouvert le score pour l'équipe tuteurée par Roger Lukaku dès la 3^e minute. Molunge a égalisé à la 38^e minute sur une frappe de Mowuta que le gardien de but de Rojolu a laissé filer entre ses jambes. Mais Rojolu a repris l'avantage au tableau d'affichage grâce à une frappe de son buteur maison, Charles Ntumba au début de la deuxième période. C'est la troisième victoire de Rojolu qui totalise neuf points. Molunge, pour sa part, demeure dans l'abîme du classement, étant dernier après la sanction de la Ligue nationale de football.

Au classement, Sanga Balende de Mbuji-Mayi garde la tête du classement, suivi de Mazembe et V.Club qui compte le même nombre de points. Le FC Saint-Éloi Lupopo occupe la 4^e place, devant Don Bosco de Lubumbashi.

M.E.

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Finlande, 4^e journée, 1^{re} division

Plaisir Bahamboula était titulaire pour la première fois de la saison en championnat lors de la victoire de MYPA face à Honka (1-0). Remplacé à la 68^e ; alors que le score était vierge. MYPA est 5^e avec 7 points.

Israël, 7^e et dernière journée des play-down, 1^{re} division

Ménagé en vue de la finale de la Coupe, mercredi soir, Bernard Itoua n'a pas joué lors de la défaite de Ramat Gan face à Ashdod (1-2). Une défaite sans conséquence puisque Ramat Gan était déjà relégué avant le match.

Italie, 40^e journée, 2^e division

Dominique Malonga, titulaire, et Vicence chutent sur leur pelouse face à Empoli (1-5). Vicence reste reléguable, à deux longueurs d'Ascoli et sept de Reggina.

République tchèque, 26^e journée, 1^{re} division

Le Slovan Liberec de Dzon Delarge, titulaire, l'emporte face au deuxième du classement, le Sparta Prague (2-0). Le Slovan étend son invincibilité à neuf rencontres consécutives (8 victoires et 1 nul, toutes compétitions confondues) et reste en course pour la 3^e place (5^e avec 41 points, à égalité avec Jablonec et le Sigma Olomouc). Delarge a été averti à la 52^e et remplacé à la 68^e.

Réunion, 7^e journée, 1^{re} division

Sans Rudy M'Passi, absent, la JS-

Saint-Pierroise chute à domicile face à l'AS Excelsior (0-1). Avec ce deuxième revers de la saison, le club entraîné par Robert Corfou est désormais 4^e, à quatre points du leader.

Suisse, 30^e journée, 1^{re} division

Blessé face au Gabon, Chris Malonga faisait son retour vendredi soir lors du match nul de Lausanne face au FC Zurich (1-1). Auteur d'une belle ouverture pour Anvanzini à la 41^e puis remplacé à la 64^e. Remplaçant au coup d'envoi, Matt Moussilou est entré à la 86^e.

LIGUE 1 ET LIGUE 2**Ligue 1, 35^e journée**

Barel Mouko était sur le banc lors de la défaite de Lille à Toulouse (2-4). Désormais 6^e avec trois longueurs de retard sur Nice, Lille pourrait ne pas jouer l'Europe l'an prochain. Brice Samba junior a assisté depuis le banc de touche au succès de l'OM face à Bastia (2-1). Un succès qui rapproche encore un peu plus Marseille de la qualification en Ligue des champions.

Tobias Badila était sur le banc de Nancy lors de la défaite de l'équipe lorraine face à Lyon (0-3).

Ligue 2, 35^e journée

Monaco rate l'occasion d'officialiser sa montée en Ligue 1 en s'inclinant à domicile face à Caen (0-1). Remplaçant, Delvin Ndinga n'est pas entré en jeu. Inquiétant pour l'ancien Auxerrois qui n'a joué que 130 minutes en 2013 (en 9 entrées en jeu).



Le duo Douniama-Imbula a contribué à la précieuse victoire de Guingamp, qui reste en course pour la montée en Ligue 1

Troisième, Guingamp fait la bonne opération du week-end en s'imposant à Arles-Avignon (2-0). Ladislav Douniama et Giannelli Imbula (photo) ont été décisifs : Douniama, remplacé à la 91^e, a offert le premier but à Yatabaré sur un coup-franc astucieusement placé. Entré à la 74^e, Imbula a clôt le score à la 90^e. Douniama cumule désormais 7 buts et 6 passes décisives en 32 matchs, tandis qu'Imbula ajoute un second but à son compteur personnel.

Angers s'impose sur le fil face à Laval (1-0). Dans les rangs d'Angers, Arnold Bouka Moutou était titulaire et a été averti à la 40^e. Auteur d'un match solide défensivement, malgré une frayeur à la 93^e. Moins lucide offensivement. Remplaçant, Fodé Doré est entré à la 58^e. Pour Laval et son capitaine, Oscar Ewolo, auteur d'un gros match, ce revers a un goût amer : solides et appliqués, les Tangos perdent le gain du match nul après l'expulsion cou-

pable et stupide de Gimbert, trente secondes après son entrée en jeu (85^e minute).

Réduit à dix à la 52^e, Tours prend un point à Lens (0-0). Aligné devant la défense, Prince Oriangué a livré un match solide. Concentré sur sa tâche défensive, il a peu pesé offensivement.

Jordan Massengo est resté sur le banc lors de la défaite d'Istres au Havre (0-2).

Camille Delourme

BASKET-BALL

Le week-end des Congolais de la diaspora en France et aux États-Unis

Coupe de France, finale

Giovan Oniangué et le Paris-Levallois s'imposent à Bercy face à Nanterre (77-74). Malgré un temps de jeu réduit (2 minutes 46, 1 tir manqué, 1 interception, 0 d'évaluation), Giovan Oniangué (photo) peut jubiler et inscrire une première ligne à son palmarès.

États-Unis, NBA, 6^e match des play-offs, 1^{er} tour

Oklahoma n'a pas failli, vendredi soir, lors du 6^e match de ce premier tour des play-offs. Sur le terrain de Houston, le Thunder a obtenu son billet pour la demi-finale de la Conférence Ouest en l'emportant 103-94. Et ce malgré un Serge Ibaka inégal (27 minutes, 10 points, 7 rebonds, 3 fautes commises, 2 blocs défensifs, +10 d'évaluation).

États-Unis, NBA, 1^{er} match de la demi-finale des play-offs

Dimanche soir, Oklahoma a souffert lors du premier match face à Memphis (93-91). Serge Ibaka (29 minutes, 5 points, 5 rebonds, 1 passe décisive, 4 fautes, 3 blocs défensifs et +3 d'évaluation) a été décevant. Cette demi-finale face à Memphis s'annonce d'ores et déjà disputée.

Camille Delourme



Giovan Oniangué exhibe la Coupe de France, dimanche après-midi, à Bercy

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL

Le Congo présent au rendez-vous

Les Diabes rouges de moins de 19 ans participeront du 14 au 28 juillet au Championnat du monde de la catégorie juniors hommes en Bosnie-Herzégovine. Le tirage au sort du tour préliminaire de la compétition effectué récemment à Sarajevo, en Bosnie, regroupe les vingt-quatre pays engagés dans quatre groupes de six. Le Congo est logé dans le groupe C en compagnie du pays hôte, la Slovénie, l'Argentine, la Corée et la Hongrie.

Les Congolais avaient arraché leur qualification à l'issue de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie à Abidjan, en 2012, en remportant la médaille d'argent. Malheureusement, à deux mois du mondial, rien ne bouge encore du côté des poulains de Bertrand Mahoungou et Régis Matongo.

Cinq pays africains participent à ce championnat : la Tunisie, l'Angola, l'Algérie, l'Égypte et le Congo. Lors de la précédente édition en Grèce, la Tunisie avait réussi un exploit, prenant la troisième place après l'Allemagne et le Danemark.

Le résultat du tirage au sort :

Groupe A (Baja Luka) : Tunisie, France, Russie, Danemark, Angola, Serbie.
Groupe B (Ljubuski) : Allemagne, Croatie, Suisse, Pays-Bas, Qatar, Algérie.
Groupe C (Sarajevo) : Bosnie, Congo, Slovénie, Argentine, Corée, Hongrie.
Groupe D (Zenica) : Espagne, Suède, Brésil, Égypte, Koweït, Chili.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Ange Ngapy s'apprête pour le jubilé de la fin de sa carrière

La célébration se fera autour d'un match opposant, le 27 juillet au stade Alphonse-Massamba-Debat, les anciens joueurs de Cara aux amis du joueur venus d'Europe.

Après les festivités du jubilé, l'agenda d'Ange Ngapy prévoit la mise en place d'une entreprise appelée « Ndembo Invest ». La structure qui évoluera dans le domaine du football business, à en croire cet ancien sociétaire de Cara, sera à la disposition des clubs et des fédérations, notamment pour l'orientation des joueurs souhaitant évoluer dans les championnats européens. Car, a-t-il souligné, les joueurs congolais qui se retrouvent dans ces championnats ont souvent du mal à s'adapter par manque de manager et conseiller technique dans ce domaine. « J'ai occupé les fonctions de directeur sportif de clubs tout en faisant du marketing sportif. Ce que je veux c'est léguer à la jeunesse congolaise un grand héritage en matière de football. Ils doivent faire des carrières à notre image », a



Ange Ngapy

déclaré Ange Ngapy. Comparant le football congolais d'aujourd'hui à celui des années 1980, l'ancien sociétaire de Cara a indiqué que « ce sport régresse de nos jours non pas parce que le pays n'a pas de talents mais parce que le football est confronté à un problème d'hommes et d'organisation ». Selon Ange Ngapy, la mentalité des responsables sportifs actuels a changé. Contrairement à ceux d'avant qui mettaient tous

les moyens en jeu et ne s'ingéraient pas dans les choix techniques.

Les clubs doivent fonctionner comme de vraies entreprises

Ange Ngapy a, par ailleurs, épinglé la situation des Diables rouges, soulignant l'importance d'avoir un championnat national de haut niveau pour constituer une bonne ossature de l'équipe

nationale. « Les joueurs congolais de la diaspora, en majorité, ne sont pas à 100% professionnels en Europe. Alors, si on a les amateurs et les semi-amateurs, il faut nécessairement avoir une bonne base au niveau du pays. Je crois que c'est ce qui nous manque », a-t-il avancé.

Et Ange Ngapy d'expliquer que les clubs de football devraient avoir une organisation structurée, et devraient être dirigés

comme des entreprises. Or à ce jour, aucun club n'évolue dans ce registre, à l'exception, selon lui, de ce que Rémy Ayayos réalise avec son club AC Léopards de Dolisie, dans la recherche de résultats à court terme. Cependant, pour une préparation à long terme, Ange Ngapy a souhaité que chaque club puisse disposer des pépinières pour assurer la relève.

Ange Ngapy, soulignons-le, a fait le beau temps du football congolais avec Cara. Ce joueur, pétri de talent, avait été détecté à l'occasion des compétitions de l'Office national du sport scolaire et universitaire (ONSSU) à Boundji, dans le département des Plateaux. Après sa détection, il a rejoint Cara pour évoluer en catégorie juniors avant d'intégrer l'équipe A. Les saisons éclatantes passées dans ce club lui ont ouvert les portes du championnat de Belgique en 1985 où il a joué dans plusieurs clubs notamment Charleroi, Genk, Envers et Seraing.

**James Golden Éloué
et Rominique Nerplat Makaya**

Élections au sein des fédérations sportives

Cyclisme : Illoy Bokoko prend la tête du peloton

Élu le 6 mai, pour un mandat de quatre ans, le nouveau président remplace Maurice Maurel Kihouzou qui a passé huit ans à la tête de cette structure sportive.

Illoy Bokoko prévoit au cours de son mandat, de réconcilier la famille du cyclisme congolais et de réorganiser la discipline dans tous les départements du pays en attirant les sponsors. Il est à la tête d'un bureau de douze membres. Le nouveau président de la Fédération congolaise de cyclisme n'est pas un étranger dans le domaine pour avoir assumé les fonctions de président de la section cyclisme de Patronage depuis 1989.

Volleyball : Jean-Claude Mopika réélu

Le corps électoral a jeté son dévolu sur Jean-Claude Mopika, porté à la tête de la Fédération congolaise de volleyball à l'issue de cette assemblée générale électorale. Ce dernier s'est fait représenter par Pascal Robert Ondongo qui a dévoilé les grands axes du programme d'action du nouveau bureau de onze membres. « Nous privilégierons l'organisation des compétitions départementales et nationales qui marqueront notre retour sur l'échiquier zonal. La signature du contrat d'objectif avec le ministère en charge des Sports figure également parmi les multiples actions que nous allons mener au cours de l'olympiade qui commence, pour consolider le développement du volleyball dans notre pays », a-t-il indiqué.

Il faut noter qu'ici c'est quasiment toute l'équipe dirigeante sortante qui a été reconduite. Excepté le deuxième vice-président, Aimé Mabanza, qui n'a été candidat à aucun poste. Cependant, il a été remplacé à ce poste par Eloge Symplice Lébi, l'unique candidat à n'avoir pas siégé dans le bureau sortant.

Rominique Nerplat Makaya

ATHLÉTISME

Jacques Enguindi plaide pour la construction d'infrastructures sportives

Le président de la ligue d'athlétisme de Pointe-Noire a livré sa vision sur l'athlétisme congolais dans un entretien, le 4 mai, avec *Les Dépêches de Brazzaville*.

Élu en février 2011 à la tête de cette ligue, Jacques Enguindi est indigné des conditions de travail des athlètes de Pointe-Noire qui manquent de piste d'athlétisme digne des compétitions.

« Depuis deux ans que j'ai pris les rênes de cette ligue, on n'a pas travaillé dans des conditions optimales. Ce qui nécessite forcément que l'État songe enfin à la construction d'infrastructures sportives. Je lance donc un appel au gouvernement pour qu'il mette en place, dans toute la République, des installations sportives qui nous permettront de travailler dans des conditions optimales », a indiqué Jacques Enguindi qui a déploré le manque de piste d'athlétisme au stade Municipal. « Il devrait pourtant y avoir au moins une plate-forme omnisport dans tous les arrondissements de la ville pour la formation de la jeunesse », s'est-il plaint.

Malgré le manque d'installations sportives destinées à l'athlétisme, la discipline attire l'engouement des



Jacques Enguindi

jeunes dont la majorité sont des élèves. Ces derniers, répartis dans les cinq clubs de Pointe-Noire, s'entraînent au stade du lycée Victor-Augagneur, où est installé le bureau provisoire de la ligue.

« Nous ne demandons pas forcément des infrastructures à la hauteur du stade Alphonse-Massamba-Debat, mais qu'il y ait au moins un minimum qui nous permette de travailler dans des conditions sereines. Notre but est d'avoir des athlètes dignes de ce nom parce qu'il y a, à l'horizon 2015, des enjeux africains », a-t-il ajouté, tout en félicitant ses athlètes qui, malgré les difficultés, ne cessent de décrocher des prix lors des semi-marathons internationaux.

Mon objectif n'est pas la fédération mais le travail.

Parlant du renouvellement des instances de la Fédération congolaise d'athlétisme, Jacques Enguindi a indiqué qu'il n'avait aucune ambition de briguer la présidence de la fédération. « Mon objectif c'est le travail, et même à la ligue, il y a le travail », a-t-il souligné. La ligue de Pointe-Noire étant toutefois une grande ligue, Jacques Enguindi a postulé à la 2^e ou 4^e vice-présidence pour représenter le département.

Selon lui, après la fête de Djambala, la nouvelle équipe de la fédération doit poursuivre les évaluations des athlètes à travers les différents championnats départementaux et nationaux, pour détecter les meilleurs coureurs et, à partir de 2014, mettre en place la sélection nationale. « Cette sélection à mon avis devrait bénéficier d'une préparation de neuf mois, voire un an, à l'extérieur pour redorer l'image de nos valeureux athlètes qui ont fait des exploits en 1965 », estime-t-il. Jacques Enguindi porte ses espoirs sur plusieurs athlètes évoluant à l'étranger.

Charlem Léa Legnoki